

Sahara occidental :

Le Polisario réfute les accusations
de Rabat sur l'autodétermination

P-04

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION Mercredi 24 Décembre 2025//N° 1234// PRIX 20DA

Elle établit des règles plus strictes

Vladimir Petkovic,
sélectionneur national

P-16



« Aborder le premier
match avec confiance »

La Banque d'Algérie réduit le poids du cash

p- 03



À travers une nouvelle note adressée aux établissements financiers, la Banque d'Algérie restreint fortement l'usage du cash, désormais toléré uniquement à titre exceptionnel, afin de renforcer la transparence financière, la traçabilité des flux et la lutte contre le blanchiment d'argent.

Elle lance « Bladi DZ », la BNA renforce ses liens avec la diaspora

P-02



Elizabeth Moore Aubin,
une ambassadrice en partance au
terme d'un mandat dense à Alger

P-02

Discuté hier en réunion du gouvernement

P-16

Un écosystème numérique
national moderne
et performant prend forme

Le gouvernement a examiné un avant-projet de loi visant à structurer un écosystème numérique national moderne, sécurisé et performant, en soulignant l'importance d'une gouvernance numérique totale de l'administration.



Coopération minière

L'Algérie ouvre de nouvelles perspectives de partenariat avec les Etats-Unis

■ Par Karima Baba Aissa

L'Algérie et les États-Unis poursuivent le renforcement de leur « coopération économique » dans le secteur minier, avec une orientation marquée vers l'échange d'expertise technique et technologique. Cette « dynamique » a été confirmée lors d'une rencontre entre le directeur général du groupe Sonarem, Reda Belhadj, et la conseillère commerciale de l'ambassade des États-Unis en Algérie, Debra K. Martin. À l'issue de cette rencontre, les deux parties ont convenu de l'organisation de réunions par visioconférence à partir de janvier 2026. Ces « échanges réguliers » visent à structurer une coopération technique durable et à faciliter le transfert de savoir-faire entre les acteurs algériens et américains du secteur. Les discussions ont porté sur les perspectives de coopération, d'investissement et de partenariat, notamment dans les activités d'exploration et d'exploitation minières. Les « échanges » ont également concerné la valorisation des ressources, ainsi que le développement de projets intégrant des technologies récentes, dans un objectif d'amélioration de la productivité et de la performance globale du secteur. Les projets d'infrastructures connexes ont occupé une place importante dans les discussions, avec pour objectif d'améliorer la rentabilité économique et l'efficacité technique des activités minières. Les deux parties ont souligné l'importance d'une approche intégrée couvrant l'ensemble des chaînes de valeur, de l'extraction à la transformation des ressources. La « coopération bilatérale » a également été examinée sous l'angle de la recherche, de la formation et de l'échange d'expériences. Un accent particulier a été mis sur le développement des compétences, le perfectionnement des ressources humaines et l'amélioration des dispositifs organisationnels et administratifs

Les deux pays donnent une nouvelle impulsion à leur coopération économique dans le secteur minier. Axée sur le transfert de technologies, l'échange d'expertise et le développement de partenariats durables, cette dynamique ouvre la voie à des projets d'investissement à forte valeur ajoutée, dans le cadre de la modernisation du secteur minier.



du secteur minier. À cette occasion, Reda Belhadj a présenté la stratégie du groupe Sonarem et les principaux axes de développement du secteur minier en Algérie. Il a mis en avant les projets en cours, les opportunités d'investissement et de partenariat, ainsi que les orientations futures du groupe, notamment en matière de transfert de technologies et de compétences modernes, dans le cadre de la mise en œuvre

du nouveau Code minier. De son côté, Debra K. Martin a exposé les mécanismes et institutions de soutien américains destinés à faciliter les relations entre entreprises algériennes et américaines. Elle a également évoqué les « leviers » de promotion de partenariats durables et de projets d'investissement à forte valeur ajoutée dans le secteur minier algérien.

K.B.A.

Elizabeth Moore Aubin, une ambassadrice en partance au terme d'un mandat dense à Alger

■ Par Aida Mouni

L'ambassadrice des États-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, s'apprête à quitter ses fonctions après plus de trois années passées à Alger. Nommée en 2021 et entrée en fonction en 2022, la diplomate américaine fait partie d'une vague de chefs de mission dont le départ a été notifié par l'administration Trump, dans le cadre d'une réorganisation de la diplomatie américaine à l'étranger. Le 20 août 2025, quelques mois avant l'annonce de son départ imminent, Elizabeth Moore Aubin animait une conférence de presse au siège de l'ambassade des États-Unis à Alger. Elle y insistait sur la solidité des relations bilatérales, affirmant que « les États-Unis accordent une grande importance à leur partenariat solide et croissant avec l'Algérie. Notre relation couvre un large éventail de secteurs, notamment de la sécurité à la coopération économique, en passant par bien d'autres domaines ». Elle soulignait également le rôle international de l'Algérie : « Nous sommes fiers de travailler avec l'Algérie alors qu'elle siège au Conseil de sécurité des Nations unies. Le leadership de l'Algérie sur les questions internationales est louable, et nous nous réjouissons à la perspective de renforcer notre collaboration sur des priorités communes ». Durant

son mandat, la coopération sécuritaire a constitué l'un des axes structurants de la relation bilatérale. Elizabeth Aubin rappelait ainsi que « les États-Unis et l'Algérie ont franchi plusieurs étapes importantes dans leur relation bilatérale cette année. En janvier, nos deux nations ont signé un protocole d'accord sur la coopération en matière de sécurité, une étape importante qui souligne notre engagement commun à promouvoir la paix et la stabilité au niveau national, régional et mondial ». La coopération agricole a également été mise en avant comme un levier concret du partenariat. L'ambassadrice rappelait qu'en novembre dernier, le ministère algérien de l'Agriculture a signé un certificat d'importation pour permettre l'importation de vaches laitières et de bovins de boucherie en provenance des États-Unis, précisant que ce dispositif complétait « un précédent certificat autorisant l'importation de matériel génétique bovin ». Elle annonçait par ailleurs une avancée symbolique : « La bonne nouvelle, c'est que les premières vaches issues du matériel génétique américain importé en 2024 sont nées cette année autour de l'Aïd, à la ferme Boussof, dans la wilaya de Mila. Nous espérons que ces deux certificats contribueront à accroître la production nationale ». Sur le plan économique, Elizabeth Moore Aubin a régulièrement souligné « la

dynamique croissante des relations bilatérales sur le plan commercial et de l'investissement ». Elle citait notamment la participation algérienne au sommet SelectUSA 2025 : « Un autre moment marquant cette année a été la participation de l'Algérie au sommet d'investissement SelectUSA 2025 aux États-Unis. L'Algérie a envoyé la plus grande délégation d'Afrique du Nord au sommet pour explorer des opportunités commerciales stratégiques et mieux comprendre l'environnement d'investissement américain. Cette forte participation reflète l'intérêt croissant de l'Algérie à renforcer les liens commerciaux et d'investissement bilatéraux ». Dans la même dynamique, elle rappelait la rencontre, le 27 juillet, entre Massad Boulos, conseiller principal du président Donald Trump pour l'Afrique, et le président Abdelmadjid Tebboune, en présence des ministres Attaf et Arkab, consacrée à l'avancement de la coopération commerciale et aux questions de paix et de stabilité sur le continent africain. Elizabeth Moore Aubin a aussi inscrit son action dans une perspective historique, rappelant plus de deux siècles de relations diplomatiques entre les deux pays depuis le traité de paix et d'amitié de 1795. Elle a souligné à plusieurs reprises le rôle central de la diplomatie dans le leadership américain et sa conviction que les deux pays peuvent

continuer à développer un partenariat durable. Son départ s'inscrit toutefois dans un contexte politique américain plus large. Selon l'agence AP, 29 chefs de mission américains à l'étranger ont été informés que leur mandat prendrait fin en janvier 2026. L'administration Trump justifie cette décision par une « procédure standard dans toute administration », rappelant qu'un ambassadeur est « un représentant personnel du président » et qu'il appartient au chef de l'État de s'assurer que ses diplomates « font avancer le programme America First ». Les remaniements concernent notamment 15 ambassades en Afrique, dont l'Algérie. Si Elizabeth Moore Aubin quittera prochainement Alger, elle ne quitte pas pour autant la diplomatie américaine. Les diplomates concernés par cette réorganisation pourront rejoindre d'autres fonctions à Washington. À ce stade, aucun nom n'a été avancé pour lui succéder. Son passage en Algérie aura été marqué par une présence de terrain et des déplacements à travers le pays, ainsi que par un intérêt soutenu pour la promotion du patrimoine culturel algérien. Un style qui lui a valu une image globalement positive auprès de nombreux Algériens, au moment où s'achève un mandat inscrit dans une phase de rapprochement pragmatique entre Alger et Washington.

A.M.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouliouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YOUSSEF RABAH

POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :
L'Entreprise Nationale de communication
d'édition et de Publicité

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Programme prévisionnel d'importation

Le ministère du Commerce extérieur précise les modalités d'inscription sur la plateforme dédiée

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a adressé une nouvelle instruction aux opérateurs économiques effectuant des importations pour leur propre compte, en particulier celles liées aux matières premières. Cette décision intervient peu après la confirmation du maintien du Programme prévisionnel d'importation (PPI) pour le premier semestre 2026, annoncé par le même département ministériel. Dans une note datée de ce mardi 23 décembre, le ministère dirigé par Kamel Rezig a demandé aux importateurs concernés par les activités de fonctionnement et d'équipement de se conformer à une exigence administrative supplémentaire. Concrètement, les opérateurs sont invités à se connecter à leurs espaces personnels sur la plateforme du Centre national du registre du commerce (SIDJILCOM) afin d'y récupérer la date exacte de leur réimmatriculation. Cette information est indispensable pour finaliser les démarches d'inscription sur la plateforme numérique dédiée au suivi et à la gestion des opérations d'importation de matières premières. La mesure s'applique spécifiquement aux opérateurs dont le registre du commerce a été établi en 1999 ou avant. Pour ceux immatriculés à partir de l'année 2000, il est exigé de renseigner l'année de début d'activité tel qu'indiqué sur le registre du commerce en vigueur, précise le ministère.

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Elle établit des règles plus strictes

La Banque d'Algérie réduit le poids du cash

La Banque d'Algérie durcit le cadre réglementaire encadrant les dépôts en espèces sur les comptes commerciaux. À travers une nouvelle note adressée aux établissements bancaires, elle restreint fortement l'usage du cash, désormais toléré uniquement à titre exceptionnel, au profit des virements et des chèques, afin de renforcer la transparence financière, la traçabilité des flux et la lutte contre le blanchiment d'argent.



■ **Par Salima H.**

Dans une nouvelle note adressée aux établissements bancaires, la Banque d'Algérie fixe des règles plus strictes relatives aux opérations de dépôts en espèces sur les comptes commerciaux. Les opérations en cash ne seront désormais tolérées qu'à titre exceptionnel, afin de favoriser des opérations de transfert via les virements et les chèques, seuls moyens de dépôts autorisés. Une nouvelle mesure qui s'inscrit dans le cadre des procédures de vigilance déjà établies, par la Banque d'Algérie, afin de renforcer le contrôle, et de s'assurer de la transparence des opérations et de la provenance et traçabilité des flux financiers importants et impulser aussi la transition vers les paiements numériques. La nouvelle mesure de la Banque d'Algérie vise ainsi à lutter contre les risques financiers élevés et consacre des pratiques «plus strictes» en vue de lutter efficacement

contre «le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme». La Banque d'Algérie précise cependant que les mesures de vigilance nécessaires ne doivent pas constituer d'obstacle à l'inclusion financière, ni limiter l'accès aux services bancaires de base pour les clients à faible risque, tels que les particuliers ou les petites entreprises disposant d'un historique financier transparent. Dans la note n°02/DGIG/2025, datée du 22 décembre 2025, la Banque d'Algérie estime que «compte tenu du niveau de risque élevé associé aux dépôts en espèces, l'alimentation des comptes commerciaux doit s'opérer par les moyens de paiement scripturaux, les versements d'espèces ne devant être autorisés que pour des cas exceptionnels dûment justifiés». L'instruction précise que les banques doivent s'assurer que l'ensemble des opérations bancaires effectuées par la clientèle soient «strictement conformes au profil du client «tel qu'établi par les banques», ainsi qu'aux données historiques et financières dont elles disposent, afin d'assurer la transparence et la

fiabilité des transactions financières. Selon le document, les mesures prises, applicables sans délai par les banques, s'inscrivent dans le cadre d'une approche fondée sur l'analyse des risques, laquelle impose la mise en œuvre de procédures de vigilance renforcée à l'égard des clients et des opérations classées à risque élevé. Les établissements bancaires sont en outre tenus, selon la nouvelle note de la Banque d'Algérie, de s'astreindre à «l'application stricte des dispositions prévues par plusieurs textes réglementaires. Il s'agit en particulier des dispositions de l'article 32 du règlement n°24-03 du 18 Moharram 1446 correspondant au 24 juillet 2024, relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, et de l'instruction n° 03-2024 du 24 novembre 2024 relative au devoir de vigilance à l'égard de la clientèle, en plus des orientations émises par la Commission bancaire.

S.H.

Elle lance « Bladi DZ »

La BNA renforce ses liens avec la diaspora

La Banque nationale d'Algérie (BNA) lance une offre composée de comptes et de financements immobiliers islamiques sous les formules Mourabaha, Ijara et Istisna'a, destinée aux Algériens résidant à l'étranger, a annoncé hier la banque dans un communiqué. Baptisée « Bladi DZ », cette offre, qui vise à faciliter la gestion financière à distance et à encourager l'investissement en Algérie, regroupe « une gamme complète de comptes islamiques +chèque, épargne, investissement+, des financements immobiliers islamiques sous les formules Mourabaha, Ijara et Istisna'a, ainsi que des services bancaires et digitaux modernes, incluant cartes CIB, e-banking, SMS banking et l'application Wimpay. La BNA explique que cette offre permet notamment aux Algériens non-résidents d'acquérir un bien immobilier en Algérie, constituant un investissement durable, un projet de retraite et un moyen de

nature à aider à renforcer les liens familiaux et culturels avec le pays, note la même source. Ainsi, l'ouverture d'un compte BNA islamique dans le cadre de la solution « Bladi DZ » offre plusieurs avantages, dont la simplification des transactions locales, la sécurisation des épargnes, la gestion des comptes à distance et en ligne, l'accès à des financement dédiés aux Algériens non-résidents, le paiement et les achats en ligne ou sur place en toute sécurité, des notifications en temps réel sur les comptes et les transactions, ainsi que la possibilité de recevoir et de transférer de l'argent instantanément. Avec cette offre, la BNA réaffirme son engagement à accompagner la diaspora en lui proposant des solutions bancaires islamiques modernes et innovantes, contribuant ainsi au développement économique et au renforcement des liens avec les Algériens de l'étranger, conclut le communiqué.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Nouveau tour de vis de la B.A.

■ **Par Merouane Korso**

La Banque d'Algérie serre une fois encore la vis et mène de front un courageux processus de digitalisation des opérations bancaires, pour ne pas trop laisser le gap numérique dépasser la sphère monétaire nationale par rapport aux évolutions technologiques mondiales où, déjà, on ne parle plus de monnaie en liquide mais souvent aujourd'hui en «bitcoins». Après les mesures conservatoires et préventives connues sous le Règlement n°24-03 du 24 juillet 2024 (prévention contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive), et l'instruction n°03-24 du 24 novembre 2024 (renforcement de la vigilance bancaire basée sur les risques et la priorité aux moyens scripturaux), la Banque centrale algérienne a, dimanche 22 décembre 2025, émis une autre note concernant les dépôts en liquide. Cette note (n°02/DGIG/2025) stipule notamment que les comptes commerciaux doivent être dorénavant alimentés principalement par des moyens de paiement scripturaux, c'est-à-dire par virements bancaires ou postaux ou par cartes CIB, et les dépôts en espèces seront fortement limités et dans des situations exceptionnelles et dûment justifiées. «Par conséquent, les banques devront évaluer chaque demande de dépôt cash avec une vigilance renforcée», préconise la Banque centrale. En fait, ce nouveau resserrement dans la circulation de la monnaie en liquide en Algérie, ainsi que les dépôts, n'a d'autres objectifs que ceux visant la lutte d'abord contre le blanchiment d'argent, l'alimentation de réseaux du grand banditisme et le blanchiment d'activités illicites. La protection du système bancaire national contre les activités illicites, la fermeture de l'accès aux banques aux opérations délictueuses et la lutte contre «l'agent sale» sont d'ailleurs contenues dans les notes de la Banque d'Algérie précédemment émises, comme le règlement n° 24-03 du 24 juillet 2024. Ceci dit, la Banque d'Algérie confirme une autre politique monétaire qu'elle mène depuis quelques années, avec la fin progressive des échanges marchands ou de paiements en liquide en leur substituant les moyens scripturaux, dont la carte bancaire pour une meilleure visibilité des opérations commerciales et bancaires et pour plus de confort aux usagers avec l'utilisation généralisée des TPE (terminaux de paiement électronique). Cette nouvelle mesure de la Banque d'Algérie s'intègre par ailleurs dans la politique de l'institution monétaire algérienne de mettre progressivement un terme aux paiements en cash. Au mois d'octobre dernier, faut-il le rappeler, le gouverneur de la Banque d'Algérie avait en fait annoncé qu'il n'y aurait plus de cash dans les transactions financières et bancaires à partir de 2028. Cette annonce intervenait d'ailleurs pour mettre fin à la monnaie en circulation dans les réseaux financiers et commerciaux parallèles, et pour capter les milliards de dinars qui circulent dans les réseaux parallèles ou théâtralisés dans des bas de laine pour alimenter le commerce informel. En réalité, l'effet d'annonce lancé officiellement par le patron de la Banque centrale algérienne met tous les intervenants, autant commerçants, particuliers qu'institutionnels (sociétés, établissements publics, etc.) devant la nécessité de se préparer à cette échéance, c'est-à-dire à entrer comme acteurs actifs dans l'ère de la numérisation et de la digitalisation du système bancaire national. Plus de cash dans les transactions financières, c'est acheter et vendre avec carte, faire des paiements avec de grosses sommes d'argent par transferts bancaires, et ne plus se balader avec des cabas contenant des centaines de millions de dinars. C'est la fin de l'ère des dinosaures, et l'institution bancaire nationale veut faire coup double : d'une part, limiter au strict minimum la circulation de la monnaie sur les circuits commerciaux, et, d'autre part, ouvrir la voie aux opérations commerciales, même avec de grosses sommes, aux mécanismes bancaires modernes, la carte CIB, les règlements numérisés, qui bénéficient d'une traçabilité sans faille. Il s'agit, au fond, pour la Banque d'Algérie, de sécuriser les paiements, les gros dépôts, les transferts d'argent à l'international, et de mettre progressivement fin à la circulation d'argent et les transactions commerciales à travers les circuits informels. Et faire entrer le pays dans l'ère de la digitalisation et de la numérisation, de sorte qu'un simple transfert d'argent ou de paiement se fasse par carte bancaire ou par TPE (terminal de paiement électronique). Dans la foulée, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et du banditisme, et toutes les actions délictueuses liées au grand banditisme (trafic de drogue notamment) sont bloqués, sinon identifiés et annihilés avec le resserrement des opérations de dépôts de grosses sommes d'argent. L'objectif de la nouvelle note de la Banque d'Algérie est donc clair : accélérer la fin du cash et l'avènement de la traçabilité dans toutes les transactions et opérations commerciales ou bancaires afin d'identifier les donneurs d'ordre, les acteurs et les actifs des opérateurs. Cette note a enfin l'avantage de mieux contrôler les flux financiers importants comme elle tente de réduire les transactions non transparentes, tout en encourageant la transition vers les paiements numériques pour s'aligner sur les standards des systèmes financiers internationaux.

M.K.

Sahara occidental

Le Polisario réfute les accusations de Rabat sur l'autodétermination

■ Par Kader M.

Alors que le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui a fait dernièrement l'objet d'un soutien ferme lors de la réunion de haut niveau initiée par l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, à l'occasion du 65e anniversaire de la Déclaration accordant l'indépendance aux pays et peuples colonisés, contenue dans la résolution 1514 (XV) adoptée le 14 décembre 1960, les allégations marocaines ayant trait à la résolution 2797 du Conseil de sécurité de l'ONU ont été réfutées énergiquement par Sidi Mohamed Omar, le représentant du Front Polisario. Ce dernier a en effet adressé une lettre au président en exercice du Conseil de sécurité de l'ONU, dans laquelle il réfute, selon « Horizons », avec preuves à l'appui, les allégations mensongères propagées par le Maroc à l'occasion de la séance pépinière de haut niveau, tenue récemment par l'Assemblée générale des Nations unies. La même source fait état de la tentative vaine d'induire en erreur les Etats membres de l'ONU par un représentant du Maroc (Etat occupant), de par la déformation du contenu de la résolution 2797 du Conseil de sécurité relative à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (Minurso). Le représentant du Front Polisario a indiqué à l'occasion que les affirmations du représentant du Maroc ayant trait à la question de la souveraineté et la prétendue proposition « expansionniste » marocaine sont totalement fausses, voire trompeuses. Car la résolution, adoptée le 31 octobre 2025, ne reconnaît aucune souveraineté marocaine sur le Sahara occidental occupé, a fait savoir Sidi Mohamed Omar.

Aucune souveraineté marocaine sur le Sahara occidental

Étant sa déclaration, le représentant du Sahara occidental à l'ONU a souligné que plusieurs Etats membres l'ont explicitement affirmé dans leurs explications du vote. Pour cela, Sidi Mohamed Omar n'a pas manqué de citer l'exemple du Danemark et de la Slovénie qui ont indiqué que leur vote en faveur de la résolution n'est pas équivalent à une reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, et que le texte adopté ne pouvait en aucun cas être interprété comme une décision sur la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. De plus le diplomate sahraoui a fait savoir aussi que la résolution 2797 ne saurait être incompatible avec les objectifs et principes de la charte des Nations Unies, ni avec les positions établies des organes compétents de l'ONU, notamment l'Assemblée générale de l'ONU et la Cour internationale de justice (CIJ). Dans le même contexte, le diplomate sahraoui a indi-

Lors de la récente réunion de haut niveau à l'ONU, le représentant du Front Polisario a dénoncé les allégations mensongères du Maroc concernant la souveraineté sur le Sahara occidental. Il a réaffirmé que la résolution 2797 ne reconnaît pas la prétendue souveraineté marocaine et a souligné l'engagement du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux principes des Nations Unies.



qué que la résolution en question ne considère pas la proposition marocaine comme l'unique base des négociations, mais elle est mentionnée comme base et non comme la base des discussions, dont l'ultime but recherché, selon la résolution, n'est autre que la concrétisation d'une solution politique définitive, et mutuellement acceptable, garantissant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Pas de mandat administratif

« La proposition expansionniste marocaine ne saurait constituer le fondement », a fait savoir le diplomate. « Elle est encore moins le seul fondement d'une solution juste et durable à la décolonisation du Sahara occidental conforme à la Charte des Nations Unies et au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, et ce, pour au moins cinq raisons », a-t-il indiqué, en notant que le Maroc, Etat occupant, n'exerce aucune souveraineté, et ne dispose d'aucun mandat administratif sur

le Sahara occidental. Par conséquent, en tant que puissance occupante, le Maroc ne peut en aucun cas accorder une « autonomie », ni aucun « statut territorial » au Sahara occidental, sans pour autant violer le statut international du territoire et les résolutions pertinentes des Nations Unies sur la décolonisation. Insistant sur la proposition expansionniste, Sidi Mohamed Omar affirme qu'elle porte atteinte au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, en prédeterminant l'issue et en la limitant à une seule option : « l'autonomie ». Cela reviendrait concrètement à ce que le Maroc, Etat occupant, décide à la place du peuple sahraoui, une situation incompatible avec le droit à l'autodétermination tel que reconnu par le droit international et les résolutions de l'ONU, a dénoncé énergiquement le diplomate sahraoui.

La proposition sahraouie reste l'une des options envisagées

La « proposition » expansionniste exclut l'option de l'indépendance, constituant à la fois une aspiration légitime du peuple sahraoui, représenté par le Front Polisario, et une des options envisagées par les résolutions 1514 (XV), 1541 (XV) et 2625 (XXV) de l'Assemblée générale, est exclue par la proposition expansionniste, fait remarquer Sidi Mohamed Omar. La « proposition » est extrêmement dangereuse, car elle récompenserait le Maroc, Etat occupant, pour l'usage illégal de la force ayant permis l'occupation du Sahara occidental, « en violation flagrante de la Charte des Nations unies et de l'acte constitutif de l'Union africaine », a indiqué le représentant du Front Polisario. Enfin, tout Etat a le devoir de promouvoir la réalisation du principe de l'égalité des droits et de l'autodétermination des peuples, et de s'abstenir de toute action coercitive privant les peuples de leur droit à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance, conformément à la résolution 2625 (XXV) de l'Assemblée générale de l'ONU, a tenu à rappeler le diplomate sahraoui.

K.M.

Londres s'embrase pour les grévistes de la faim de Palestine Action

Greta Thunberg, en tête, arrêtée au cœur de la manifestation

Londres a vibré hier au rythme de manifestations massives réclamant la libération des militants de Palestine Action. Huit d'entre eux, qui croupissent en prison britannique, observent depuis le 2 novembre une grève de la faim illimitée. Ils dénoncent une détention illégale, le refus de caution et ce qu'ils voient comme un soutien tacite du gouvernement à Israël dans le conflit de Ghaza. Sur Piccadilly Circus, l'épicentre de la colère, Greta Thunberg a pris la tête des protestataires. L'activiste suédoise, aux côtés de centaines d'autres, a bloqué la circulation dans cette artère mythique, scandant des slogans pour une libération immédiate ou au moins un dialogue officiel avec les détenus. Mais la police n'a pas tardé : Greta Thunberg a été arrêtée durant la manifestation, un moment qui a enflammé

les réseaux. Les critiques pleuvent sur le Premier ministre Keir Starmer. Son silence, même humanitaire, choque. Cet ex-avocat des droits humains traîne désormais une image de trahison des valeurs qu'il clamait jadis. Ses détracteurs y voient une complaisance face à une détention qui met des vies en danger. Les soutiens des grévistes ne lâchent rien. Ils accusent Londres de prolonger les violences contre les Palestiniens et exigent la fin de cette impasse. Les avocats des militants, eux, passent à l'offensive : ils préparent une action en justice contre David Lammy, ministre des Affaires étrangères et de la Justice. Motif ? Il ignoreraient les protocoles officiels sur les prisonniers en grève de la faim, sans un mot, un contact, depuis des semaines.

B.B.

les forces armées sahraouies attaquent les positions fortifiées des troupes d'occupation marocaines

Des unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé des retranchements des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Farsia, leur infligeant des « pertes humaines et matérielles », a indiqué lundi un communiqué militaire du ministère de la Défense sahraoui. Des unités avancées de l'Armée sahraouie ont ciblé, lundi, par d'intenses bombardements, des bases et des positions des forces d'occupation marocaines dans les régions d'Al Fayine et de Grarat Echdida, dans le secteur de Farsia, précise le communiqué rapporté par l'agence de presse sahraouie (SPS). L'Armée sahraouie a également ciblé, lundi, une base de soutien et d'appui de l'occupant marocain dans la région de Echerk Tourta, dans le secteur de Guelta. Les attaques de l'APLS se poursuivent contre l'armée d'occupation marocaine, « lui infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles » le long du mur de la honte (mur de sable), a conclu le communiqué.

R.N.

AADL 3

Localisation de plus de 80 000 unités de logement dans 26 wilayas

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et des engagements de l'État pour la réalisation du programme « AADL 3 », l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé avoir procédé à la localisation de 80 000 unités de logement sous la formule location-vente à travers 26 wilayas du pays, dépassant ainsi le seuil des promesses et engagements pris. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de l'État pour la réalisation du programme « AADL 3 », a indiqué hier l'agence dans un communiqué rendu public.

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a procédé à la localisation de 80 000 unités de logement sous la formule location-vente à travers 26 wilayas du pays, dépassant ainsi le seuil des promesses et engagements pris. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de l'État pour la réalisation du programme « AADL 3 », a indiqué hier l'agence dans un communiqué rendu public.



programme la construction de 300 000 unités supplémentaires, avec des allocations budgétaires globales permettant la réalisation de près de 500 000 logements sur l'ensemble du territoire national. Pour rappel, l'AADL a publié dernièrement une vidéo explicative dans laquelle elle fournit des explications sur les modalités de

paiement en ligne des tranches relatives aux logements relevant du programme AADL 3. Le montant de la première tranche de logements du programme « AADL 3 » a été fixé à 343.000 DA pour les logements de type F3 et à 431.500 DA pour ceux de type F4, le montant devant être acquitté en deux versements.

Lancement de la plateforme numérique « Mourafaka » pour les personnes âgées

Le ministère de la Solidarité nationale, de l'Environnement et de la Condition féminine a lancé une plateforme électronique intitulée « Mourafaka » (Accompagnement). Cette initiative vise à renforcer le soutien aux personnes âgées et à améliorer leur qualité de vie, a indiqué un communiqué du ministère. Cette plateforme se veut un « espace numérique interactif offrant un système de services qui prend en compte les dimensions juridiques, sociales et de solidarité » pour faciliter la prise en charge quotidienne des personnes âgées tout en garantissant leur bien-être. Le portail propose des informations et des conseils destinés à maintenir la personne âgée dans son milieu de vie naturel (la famille), tout en protégeant son droit à la participation, à la vie sociale publique. Il offre également des informations liées aux services et aides fournies par le secteur de la Solidarité nationale au profit des personnes âgées et des familles qui les prennent en charge. Enfin, le ministère rappelle que de nombreux mécanismes de prise en charge des personnes en situation sociale difficile ont été mis en place. Ces actions s'inscrivent dans la politique sociale de l'État algérien, consolidée par l'arsenal juridique issu de la Constitution de 2020, qui a renforcé les droits des personnes âgées.

Amélioration de la gouvernance organisationnelle

Le CSJ lance un portail numérique

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) devrait lancer aujourd'hui un portail numérique visant à améliorer la gouvernance organisationnelle des manifestations de jeunesse nationales, et ce, à l'occasion du coup d'envoi de la troisième édition du forum « Jeunes Lea-

ders d'Algérie », qui débute aujourd'hui à Biskra. Dans un communiqué publié hier, le Conseil a précisé que ce portail a pour objectif « d'unifier et numériser la gestion des différents événements », via l'organisation et la programmation des activités, l'envoi de notifications instantanées, la gestion des inscriptions et des invitations, l'organisation des participants et le suivi logistique et technique afin d'assurer la coordination. Ce portail numérique permet également « le partage sécurisé de fichiers et une interaction électronique via la pose de questions », tout en renforçant

la communication directe entre les organisateurs, les encadreurs et les participants. Selon la même source, le lancement de cet outil s'inscrit dans une volonté d'adopter des solutions numériques intelligentes pour la gestion des événements de jeunesse. Cela reflète l'engagement du Conseil supérieur de la jeunesse à promouvoir le travail institutionnel et à instaurer un professionnalisme dans l'organisation des manifestations nationales, concrétisant ainsi la transition d'une organisation traditionnelle vers une gestion numérique moderne.

12 blessés dans un accident de la route à Tizi-Ouzou

Un accident de la route survenu dans la matinée d'hier dans la wilaya de Tizi Ouzou a fait 12 blessés, a indiqué un communiqué des services de la Protection civile. L'intervention a eu lieu aux alentours de 10h30, suite à une collision entre deux véhicules, dont un bus de transport collectif, sur la route nationale n°25, au niveau de la commune et daïra de Draâ Ben Khedda. Le bilan fait état de 12 personnes blessées à des degrés divers. Les victimes ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital local pour une prise en charge médicale.

Investissement

Les médias, levier stratégique de l'attractivité économique

L'Agence Algérie Presse Service (APS) et l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) ont organisé, hier à Alger, une journée d'information consacrée au rôle des médias nationaux dans l'accompagnement de la politique nationale de l'investissement. Cette rencontre vise à mettre en lumière la contribution des médias à la promotion de l'Algérie en tant que destination d'investissement attractive et compétitive, ainsi qu'au renforcement de son attractivité économique aux niveaux régional et international. Les travaux se sont déroulés en présence du directeur général de l'APS, Samir Gaïd, et du directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, aux côtés de représentants des médias nationaux, d'organisations patronales et d'experts en économie. Cette journée d'information a pour objectif d'engager une réflexion autour du modèle médiatique le plus à même d'assurer un accompagnement efficace et dynamique des efforts de promotion

de l'investissement en Algérie. Il s'agit notamment de contribuer à l'élaboration d'un discours médiatique objectif, professionnel et anticipatif, capable de renforcer la confiance, de consolider un espace informationnel fiable et de soutenir l'attraction des investissements. Les échanges ont également porté sur l'importance d'encourager les investisseurs et les opérateurs économiques, tout en favorisant l'ancrage d'une culture économique éclairée au sein de l'opinion publique et des acteurs économiques. La rencontre a constitué un espace de dialogue entre l'APS et l'AAPI en vue de bâtir une vision commune concernant les modalités de mobilisation des médias nationaux, qu'ils soient traditionnels ou numériques, afin d'accompagner la politique nationale de l'investissement et de soutenir la dynamique de transformation économique engagée par l'Algérie. Le programme a été marqué par une intervention de l'expert et consultant en économie Ab-

delkader Slimani, axée sur la « cartographie de l'investissement pour le renforcement du développement local », suivie de débats ouverts entre les participants. Les débats ont été sanctionnés par des recommandations et des propositions pratiques visant à améliorer l'efficacité du modèle médiatique national dans l'accompagnement de l'investissement et l'impulsion des réformes économiques. Ces recommandations serviront de base de travail pour renforcer le traitement médiatique du climat de l'investissement local, notamment en matière de facteurs d'attractivité et de développement du discours économique. La journée a également été marquée par la signature d'un mémorandum d'entente entre l'APS et l'AAPI, destiné à instaurer un cadre de coopération durable pour la promotion de l'investissement en Algérie, la valorisation des opportunités et des grands projets, ainsi que la mise en avant d'expériences réussies d'entreprises algériennes. Dans une allocu-

tion prononcée à cette occasion, Samir Gaïd a souligné le rôle central des médias dans l'accompagnement des projets d'investissement et le développement de l'économie nationale, affirmant que l'APS s'emploie à hisser le service public de l'information au niveau des objectifs du développement national. Il a mis en avant les efforts de l'Agence visant à garantir « un service public de l'information à la hauteur de l'investissement, désormais levier stratégique et vecteur clé du développement de l'économie nationale », dans le cadre de la dynamique globale impulsée sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Évoquant les actions concrètes menées par l'APS, il a notamment cité le lancement de sites web multilingues et de nouveaux services d'information dédiés à la valorisation du climat des affaires en Algérie. À cet égard, l'APS a publié, en 2025, 226 dossiers écrits et 52 dossiers audiovisuels consacrés à l'investissement.

R.N

TRAVAUX PUBLICS

Djellaoui préside une réunion consacrée à la présentation du bilan du secteur pour la période 2020-2025

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, lundi à Alger, une réunion de travail consacrée à la présentation du bilan du secteur pour la période 2020-2025, indique un communiqué du ministère.

Au cours de la réunion qui a eu lieu au siège du ministère, en présence des cadres centraux, le rapport portant bilan du secteur pour la période 2020-2025 a été présenté par un groupe de travail composé de différentes directions centrales, d'agences et de groupements relevant du secteur, précise le communiqué.

À cette occasion, le projet de plan de développement triennal du secteur des travaux publics au titre des années 2026-2027-2028 a été examiné, selon la même source.

CONCOURS DU PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MEILLEUR EXPORTATEUR 2025

Prolongation des délais de candidature

Les délais de candidature au concours du Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025 ont été prolongés jusqu'à jeudi prochain, afin de permettre au plus grand nombre possible d'opérateurs économiques de participer à cette importante distinction nationale, a annoncé, lundi dans un communiqué, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

"En application des dispositions du décret présidentiel 24-202 du 24 juin 2024, portant création du Prix du président de la République du meilleur exportateur, modifié et complété, notamment les articles 12 et 13, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations informe l'ensemble des opérateurs économiques dans le domaine de l'exportation que les délais de candidature au concours du Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025 ont été prolongés", lit-on dans le communiqué.

La date limite d'inscription et de dépôt des dossiers est fixée au jeudi 25 décembre courant à 14 h 00, afin de permettre au plus grand nombre possible d'opérateurs économiques d'y participer, ajoute la même source.

Le ministère de tutelle a invité les intéressés à s'inscrire par voie électronique via le lien suivant : <https://www.mcepe.gov.dz/ind.../ar/meilleur-exportateur-2025>, et à transmettre la déclaration sur l'honneur jointe à cette annonce à l'adresse électronique suivante : export@mcepe.gov.dz, rappelant que les dossiers parvenus après l'expiration du délai fixé ne seront pas pris en considération.

ACQUISITION DE CINQ NOUVEAUX TRACTEURS RO/RO

Le port d'Alger renforce ses capacités opérationnelles

Ces efforts s'inscrivent dans une stratégie nationale de modernisation des infrastructures portuaires pour améliorer la logistique, accélérer les opérations de chargement/déchargement et renforcer l'efficacité portuaire.

Par Ines B

L'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL) a réceptionné 5 nouveaux tracteurs de type RO/RO, s'inscrivant ainsi dans une démarche continue au sein du processus national visant à renforcer les ports et à accroître leur préparation opérationnelle. Cette opération s'inscrit également dans la politique adoptée par le ministre de l'Intérieur qui vise à renforcer les capacités logistiques des ports nationaux et à moderniser leurs équipements, à travers la facilitation des opérations de chargement et de déchargement, la réduction de la durée de séjour des navires, contribuant ainsi à améliorer la rapidité et l'efficacité des opérations portuaires et à renforcer le rôle économique du port d'Alger. "Conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, l'Entreprise portuaire d'Alger a réceptionné cinq (5) nouveaux tracteurs RO/RO le lundi 22 décembre 2025. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux continus visant à renforcer les ports et à améliorer leur réactivité", indique le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport. Le port d'Alger modernise massivement ses infrastructures par l'acquisition de nouveaux matériels



pour booster sa logistique et ses performances, incluant des grues portuaires (125 t), des reach stackers (45 t) et des chariots élévateurs, avec des arrivées prévues de gerbeurs et d'autres grues, visant à réduire les escales, accélérer les opérations et se conformer aux standards internationaux pour devenir un pôle logistique méditerranéen majeur. Les matériels récemment acquis concernent deux grues de 125 tonnes sont opérationnelles, avec deux autres en attente, six

reach stackers de 45 tonnes et quatre chariots élévateurs pour conteneurs vides de 9 tonnes sont en service. Par ailleurs, six cavaliers gerbeurs et des chariots élévateurs pour dépotage sont attendus prochainement. Les objectifs de ces acquisitions concernent le rapprochement des infrastructures portuaires des standards internationaux, l'accroissement de la productivité, la réduction de la durée d'escale des navires et la fluidification des opérations et la facilitation

du trafic commercial, notamment pour le minerai de fer et les céréales, comme l'illustre l'acquisition de nouveaux navires de charge. À noter que les ports algériens connaissent une transformation pour renforcer l'activité d'exportation. Le groupe SERPORT a alloué 29 milliards de DA pour l'acquisition d'équipements en 2025. Des solutions comme la zone de dégagement de Rouiba ont été mises en place pour améliorer le stockage.

I.B.

ASSISES NATIONALES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le rôle des commissaires aux comptes dans l'évaluation des risques de blanchiment d'argent souligné

Les participants aux travaux de la 10^e édition des Assises nationales des commissaires aux comptes, ayant débuté lundi à Alger, ont mis en lumière le rôle déterminant des commissaires aux comptes dans l'évaluation des risques de blanchiment d'argent. Lors de ces assises organisées par la Chambre nationale des commissaires aux comptes (CNCC), les intervenants ont souligné que cette profession ne se limite pas seulement au contrôle comptable mais implique également l'évaluation des risques du blanchiment d'argent, qui est passée d'une approche répressive à un système global de gouvernance. Dans ce cadre, le président de la CNCC, Mohamed Yahiaoui, a affirmé que l'Algérie dispose des capacités nécessaires pour sortir de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI), et ce "dans les plus brefs délais", en s'app



puyant sur la formation continue, la lecture unifiée des textes législatifs, les recommandations de la GAFI ainsi que l'unification des méthodes de contrôle proactives. De son côté, le directeur général (DG) de l'École supérieure de la magistrature (ESM), Abdulkrim Djadi, a expliqué que le rôle du commissaire aux comptes est en pleine expansion, puisqu'il ne se limite pas à la certification des états financiers et à la vérification de la conformité des opérations aux normes comptables, mais qu'il est désormais tenu d'évaluer les risques de blanchiment d'argent, d'analyser les opéra-

tions économiques et de détecter les transactions inhabituelles ou économiquement non justifiées. Le DG de l'ESM a également mis en avant les défis auxquels font face les professionnels du secteur, notamment ceux liés à la complexité des opérations financières, à l'utilisation des structures transfrontalières et à la nécessité de distinguer entre le secret professionnel et l'obligation de déclaration, appelant à la numérisation des canaux de déclaration et au renforcement de la coopération entre l'ensemble des parties concernées. Pour sa part, Mme Maya Sahli-Fadel, professeure de droit à l'université d'Alger, a mis en avant l'existence d'un arsenal juridique permettant à l'Algérie de sortir de la liste grise du GAFI, à condition d'intensifier les efforts et de coordonner les actions et les visions entre les différents acteurs.

PROMOTION DE LA SOUS-TRAITANCE

Signature de conventions entre la NESDA et plusieurs organismes et institutions économiques

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a procédé à la signature de plusieurs conventions avec des organismes et institutions économiques, s'inscrivant dans le cadre de ses démarches visant à promouvoir la sous-traitance en tant que levier de croissance. La cérémonie de signature s'est déroulée sous la supervision du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Noureddine Ouardah, et du secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, en marge du Forum national organisé par l'agence NESDA sur la localisation et la sous-traitance, sous le slogan : "Bâtir les passerelles de l'intégration économique", selon l'APS. La première convention, liant l'agence NESDA à la Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat (BASTP), définit le cadre de coopération entre les deux parties en vue d'unifier les efforts pour renforcer l'utilisation du contenu local de manière durable. Signée par le directeur de l'agence, Bilal Achacha, et le président de la BASTP, Kamel Agsous, cette convention vise une meilleure intégration des microentreprises nationales dans les chaînes de valeurs industrielles. La deuxième convention a été conclue entre la NESDA et l'Agence de développement de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'innovation (ADPMEPI). Signée par les directeurs respectifs des deux agences, Bilal Achacha et Abdelaziz Rebiai, cette convention porte sur la coopération pour l'accompagnement des PME, permettant une exploitation optimale du réservoir national de ces entreprises afin de réduire les importations, et ce, en les mettant en relation avec les grandes entreprises économiques importatrices d'intrants de production. Par ailleurs, l'agence NESDA a signé une convention avec la société "Bomare Company", ayant pour objectif le renforcement de la coopération pour la promotion de la sous-traitance et la facilitation de l'intégration durable des microentreprises nationales dans les filières industrielles, notamment l'électronique et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Le forum a également été marqué par la signature de conventions de partenariat direct entre des opérateurs économiques et des microentreprises, dans le cadre des deux programmes récemment lancés par l'agence "Al Tawteen" et "Small Business Hub". Le programme "Al Tawteen" s'adresse aux opérateurs économiques souhaitant remplacer les intrants de production importés par des alternatives locales en exprimant leurs besoins via une plateforme électronique, tandis que le programme "Small Business Hub" vise à mettre en relation les microentreprises avec les institutions des secteurs public et privé dans le cadre de la sous-traitance.

SAMAH LAHLOUH, PDG DE GIPLAIT :

"La production actuelle du groupe est de 7 millions de litres par jour"

Le groupe Giplait se modernise activement via des investissements majeurs pour renforcer sa production, distribuer ses produits (lait, yaourts, beurre) plus largement et améliorer la traçabilité, notamment avec l'introduction d'une plateforme numérique de suivi en 2025, visant l'autosuffisance et la lutte contre les pénuries, tout en élargissant son réseau de points de vente.

Par Inès B.

La présidente-directrice générale (P-DG) du Groupe industriel public des productions laitières (Giplait), Samah Lahlouh, a révélé hier que le groupe compte actuellement 16 laiteries et deux filiales, réparties dans 15 wilayas du pays. Sa capacité de production actuelle est d'environ 7 millions de litres par jour, dont environ 4 millions de litres de lait pasteurisé, couvrant ainsi près de 52 % des besoins du marché national. Lors de son intervention à la radio nationale chaîne 1, Mme Lahlouh a confirmé que ces quantités sont actuellement suffisantes, comme en témoigne la stabilité du marché du lait. Elle a ajouté que la production peut être augmentée en fonction de la demande, attribuant cette stabilité aux efforts déployés sur le terrain et à la distribution de quantités suffisantes de lait subventionné par les laiteries publiques et privées. « La numérisation a également contribué à la stabilité du marché, et nous nous préparons à poursuivre dans cette voie d'ici 2026. Nous lancerons une plateforme numérique dès janvier prochain afin de suivre et de contrôler les processus de production et de distribution. Parallèlement, nous travaillons à étendre notre réseau de points de vente locaux à travers le pays afin d'être plus proches des consommateurs et de proposer



des produits à des prix raisonnables. », a-t-elle déclaré. Elle a expliqué que le Groupe travaille dans le cadre de la stratégie nationale visant à garantir la sécurité alimentaire, une priorité nationale, notamment en ce qui concerne le lait, un produit largement consommé et subventionné. « Nous produisons une gamme diversifiée de produits laitiers, comprenant plus de 200 variétés de différents formats et types, comme la crème, le fromage et le yaourt », précise-t-elle. Mme Lahlouh a souligné les efforts considérables déployés pour

développer le secteur laitier en valorisant les produits nationaux, qu'il s'agisse de lait pasteurisé ou de produits laitiers dérivés, notamment les fromages fabriqués exclusivement à partir de lait frais. Dans ce contexte, elle a souligné l'intégration du lait frais au réseau de distribution de lait pasteurisé subventionné, opérationnel depuis le 21 mai 2024. Cette intégration a permis d'accroître les volumes de lait collectés et a incité les éleveurs à augmenter leur cheptel et leur production, contribuant ainsi à rapprocher le pays de l'auto-

suffisance laitière nationale dans un avenir proche. Elle a également révélé que, depuis mai 2024, le groupe a produit l'équivalent de 20 000 tonnes de lait en poudre, permettant une réduction de la facture des importations d'environ 70 millions de dollars et générant un excédent de 3 milliards de dinars pour le Trésor public. « Ce processus a également permis de remplacer certaines matières premières importées, comme le cheddar, par des produits laitiers locaux », ajoute-t-elle.

I.B.

Brahim Mouhouche:

«Le stockage céréalier, clé de l'indépendance agricole de l'Algérie»

Le projet de construction de 16 silos de stockage et les précipitations exceptionnelles de cet automne dessinent les contours d'une stratégie agricole ambitieuse visant la souveraineté alimentaire. C'est ce qu'a abordé, hier, le professeur Brahim Mouhouche, membre du Conseil supérieur de la recherche scientifique et des technologies, lors de son passage à l'émission « L'invité du jour » de la Chaine 3 de la Radio algérienne, cernant les enjeux majeurs de l'agriculture nationale. Au cœur de ses préoccupations : le stockage des céréales et les conditions climatiques favorables qui se présentent cette année. Le projet de réalisation de 16 silos pour le compte de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), dont la livraison est prévue avant la fin du premier semestre 2026, constitue selon l'expert une avancée déterminante pour le pays. « C'est une arme. C'est une sécurisation du pays », affirme sans détour le professeur Mouhouche. Pour lui, un pays dépourvu de capacités de stockage adéquates se trouve dans « une position doublement vulnérable ». D'une part, « il manque de réserves de sécurité en cas de crise ». D'autre part, « il ne peut pas tirer profit des fluctuations des marchés internationaux pour acheter lorsque les prix sont avantageux ». « Un pays qui a les moyens d'acheter et si à un certain moment

les prix sont abordables », explique-t-il, « il achète beaucoup, une quantité très importante, mais s'il n'a pas de silo, même s'il le veut, il ne peut pas, il va perdre tout ça, ce qu'il va acheter ». Cette incapacité à stocker limite donc drastiquement les marges de manœuvre du pays sur les marchés internationaux. L'expert révèle que la stratégie algérienne vise un stockage couvrant environ neuf mois de consommation, une durée qui permettrait de réduire considérablement la dépendance directe aux importations. « N'oubliez pas que dans le monde le stockage c'est deux fois plus, c'est des milliards de tonnes qui sont stockées. La moitié est consommée par an, le reste, il est toujours en stock en sécurité. Cette politique de renforcement du stockage prend tout son sens dans le contexte climatique actuel. Cet automne se caractérise par des précipitations largement supérieures à la moyenne, une situation que l'Algérie n'avait pas connue depuis une dizaine d'années. « Cette année, on a dépassé la moyenne de pluie. Il y a beaucoup de pluie », constate le professeur Mouhouche avec satisfaction. Cette abondance d'eau ouvre des perspectives prometteuses pour la production agricole nationale. « Le fait qu'il y ait de la pluie, ça veut dire quoi ? Ça veut dire que la voie est ouverte pour se lancer dans l'activité de produc-

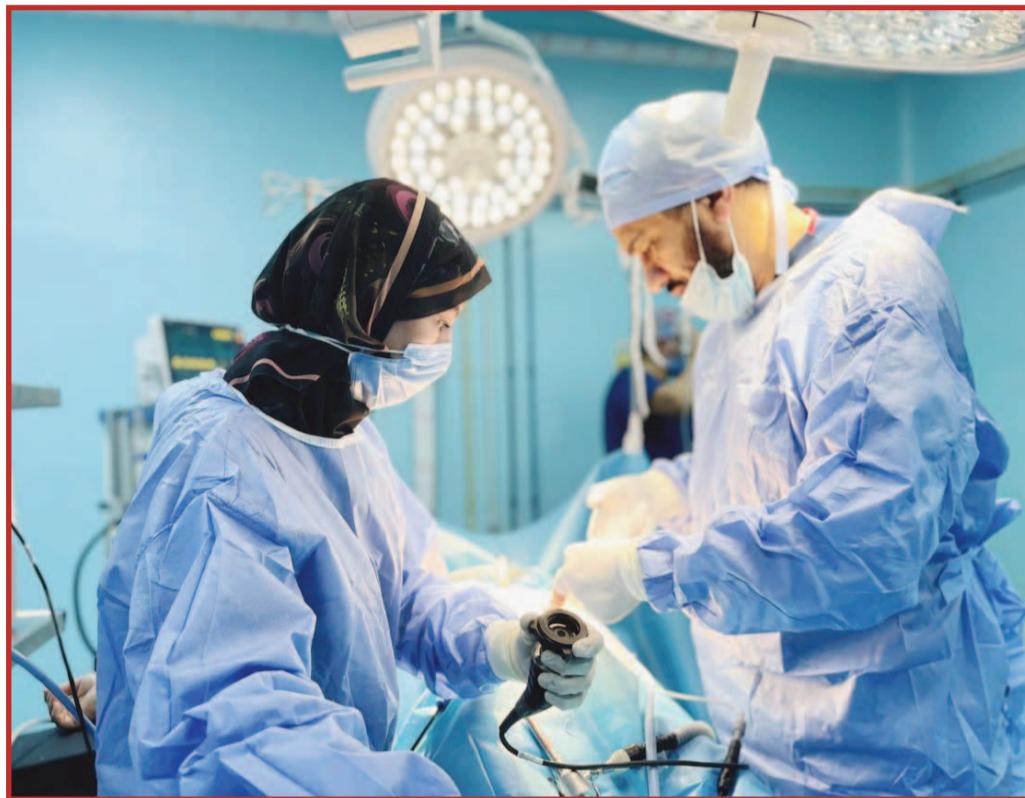
tion agricole, qu'elle soit production animale ou végétale », explique l'expert. Des millions d'agriculteurs, particulièrement ceux dépourvus de systèmes d'irrigation, « attendent la clémence du ciel », et cette année, leurs attentes ont été largement comblées. Le contraste avec l'année précédente est saisissant. « L'année dernière à ce moment, il y avait vraiment un stress très important, un manque d'eau très important qui n'a pas permis aux agriculteurs de rentrer dans les champs pour travailler », rappelle-t-il. Cette année, la situation s'est inversée au point que certains exploitants rencontrent le problème inverse : « Ils ont des problèmes, ils ne rentrent pas dans les champs parce qu'il y a beaucoup d'eau dans le sol. » Le professeur Mouhouche souligne une différence fondamentale entre les besoins des agriculteurs et ceux des gestionnaires des ressources hydriques. Alors que les barrages, actuellement remplis à moins de 40 %, nécessitent une pluviométrie continue pour reconstituer leurs réserves, les agriculteurs ont besoin d'alternances. « L'agriculteur, il a besoin d'une quantité de pluie qui lui permet de travailler », précise-t-il, ajoutant qu'« il suffit qu'il y ait 2 jours, 3 jours » sans précipitations pour permettre aux exploitants d'intervenir sur leurs terres avec leurs engins.

BATNA

120 interventions au programme des 7es journées chirurgicales

Les interventions seront effectuées par une équipe médicale et paramédicale de l'EPH Ali-Nemeur en collaboration avec des médecins spécialistes du centre hospitalo-universitaire (CHU) et de l'hôpital des urgences médico-chirurgicales de Batna, et des EPH d'Aïn Touda et de N'Gaous.

Plus de 120 interventions sont au programme des 7es journées chirurgicales, lancées en début de semaine à l'Établissement public hospitalier (EPH) Ali-Nemeur de Merouana (Batna), pour se poursuivre jusqu'au 31 décembre, a indiqué, lundi, le directeur de cet établissement de santé, Sedik Zouda. Ces journées chirurgicales spécialisées incluent des interventions en chirurgie générale, en oto-rhino-laryngologie (ORL) et en chirurgie pédiatrique, en particulier pour les enfants scolarisés en raison des vacances scolaires, selon le même responsable qui a précisé à l'APS que cette manifestation s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge sanitaire des patients et du soutien aux services médicaux spécialisés. Les interventions seront effectuées par une équipe médicale et paramédicale de l'EPH Ali-Nemeur en collaboration avec des médecins spécialistes du centre hospitalo-universitaire (CHU) et de l'hôpital des urgences médico-chirurgicales de Batna, et des EPH d'Aïn Touda et de N'Gaous. Cette initiative soli-



taire sera mise à profit pour des échanges d'expériences entre équipes médicales et paramédicales et contribuera ainsi à l'amélioration des services de santé, selon M. Zouda, qui a ajouté que l'EPH qu'il dirige a mobilisé tous ses moyens humains et matériels pour assurer le succès

de ces journées qui permettront également de prendre en charge des patients figurant sur la liste d'attente. Les salles d'opérations de l'EPH Ali-Nemeur de Merouana, au nombre de 3 en plus d'une 4e au bloc des urgences médicales, ont été dotées depuis le début de l'année en cours de

nouveaux équipements médicaux, a encore affirmé la même source. Pour rappel, un service de transfusion sanguine avait été créé en 2024 dans cet hôpital qui couvre environ 11 communes de la région, soit une population de plus de 200 000 âmes.

BOUMERDÈS

PRODUCTION RECORD DE SARDINE EN 2025

La wilaya de Boumerdès a enregistré en 2025 une production record de poisson bleu, essentiellement de sardine, dépassant les 9 000 tonnes, contre près de 4 000 tonnes en 2024. C'est ce qu'a indiqué l'APS, selon une déclaration de la Direction locale de la pêche et de l'aquaculture. Cette hausse concerne la période allant du 1er janvier à la mi-décembre 2025, avec une production quotidienne oscillant entre 50 et 150 tonnes, atteignant son pic notamment durant les

mois de mai, juillet et août, a indiqué à l'APS le directeur du secteur, Kadri Chérif. Ce responsable a souligné que cette performance s'explique par plusieurs facteurs, dont l'amélioration des conditions climatiques, la présence de courants marins chauds favorables, l'intensification des sorties en haute mer, de meilleures conditions de travail dans les ports, ainsi que le renforcement de la flotte de pêche et le renouvellement de la ressource halieutique. Cette abon-

dance a toutefois entraîné une instabilité des prix de la sardine sur les marchés locaux, variant entre 250 et 500 DA le kilogramme lors des périodes de forte production, et entre 700 et plus de 1 000 DA en période de baisse, selon la même source. À noter que la wilaya compte trois ports de pêche principaux, situés à Dellys, Zemmouri et Cap Djinet, abritant une flotte de près de 700 bateaux, dont environ 200 spécialisés dans la sardine, et employant quelque 5



200 marins actifs sur un total de 6 150 inscrits.

MASCARA

RÉCUPÉRATION DE 48 PIÈCES DE MONNAIE ARCHÉOLOGIQUES ET ARRESTATION D'UNE PERSONNE

Les éléments de la brigade mobile de police judiciaire de la sûreté de daïra d'Echatt, dans la wilaya d'El Tarf, ont réussi à récupérer 48 pièces de monnaie archéologiques et à arrêter une personne originaire d'une wilaya de l'est du pays. Le chef du bureau de communication à la sûreté de wilaya, l'officier principal

de police, Hamza Djellab, a précisé qu'en exploitant des informations relatives à une personne s'adonnant à la commercialisation de pièces de monnaie archéologiques dans la wilaya, les policiers ont intensifié les investigations qui ont conduit à l'identification du suspect et son arrestation dans la commune

d'Echatt au terme d'un plan minutieux en possession de 48 pièces de monnaie archéologiques obtenues à la suite de fouilles. Inscrivant l'opération dans le cadre des efforts des services opérationnels de la protection du patrimoine culturel, la même source a indiqué qu'un dossier pénal a été établi à l'en-

contre du mis en cause pour "possession en vue de la vente de pièces de monnaie archéologiques sans autorisation des instances compétentes". De son côté, la direction de la culture et des arts de la wilaya a indiqué que l'expertise a confirmé l'importance historique des pièces de monnaie qui remontent à la période romaine.

BLIDA

4 578 places pour la session professionnelle de février 2026

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de Blida propose une offre globale de 4 578 places pédagogiques dans différents modes et spécialités de formation, à l'occasion de la prochaine session professionnelle de février 2026, a appris l'APS auprès de cette structure. La session de février est considérée comme une session de rattrapage pour les candidats ayant manqué celle d'octobre dernier, a précisé à l'APS la chargée de la gestion du secteur à Blida, Ouahiba Mokhtari. Cette offre se répartit comme suit : 1240 places en apprentissage, 900 en formation présentielle, 359 dans les établissements privés agréés, et 140 dans le cadre de la formation par passerelles. À cela s'ajoutent 680 places pour les bénéficiaires de l'allocation chômage, 265 pour les cours du soir sanctionnés par une attestation de qualification, ainsi que 245 places réservées aux femmes au foyer. Mme Mokhtari a invité les jeunes à s'inscrire à cette session, dont les inscriptions ont débuté le 14 décembre et se poursuivront jusqu'au 7 février, rappelant que l'opération s'effectue exclusivement via la plateforme numérique www.takwin.dz. Cinq nouvelles spécialités seront ouvertes lors de cette session : assistance en installation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques, préparation de détergents liquides, gestion des salaires, conseiller en vente et confection industrielle.

EL-MENIAA

Réception de nouveaux équipements médicaux

Le secteur de la santé de la wilaya a été renforcé par la réception d'un lot important de nouveaux équipements médicaux, destinés à améliorer la qualité des soins et à renforcer les prestations médicales, a indiqué la Direction locale de la santé et de la population (DSP), dans une déclaration à l'APS. Ces équipements ont été remis par les autorités locales aux établissements de santé de la wilaya. L'établissement public hospitalier (EPH) Colonel Mohamed Chaabani a ainsi été doté de 22 appareils médicaux, comprenant notamment deux tables de chirurgie générale, deux respirateurs d'anesthésie, deux appareils d'anesthésie artificielle, un appareil d'échographie, un incubateur néonatal, un appareil pour le laboratoire de traitement bactériologique, ainsi que dix réfrigérateurs mortuaires, a détaillé le DSP par intérim, Hamza Fathi. Pour sa part, l'établissement public de santé de proximité a bénéficié de sept appareils médicaux, dont un appareil d'imagerie numérique, un appareil de panoramique dentaire et deux appareils d'analyses chimiques de laboratoire. Pour rappel, cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts de l'État visant à renforcer les structures médicales de la wilaya, en dotant les établissements des moyens et équipements nécessaires pour assurer une meilleure prise en charge des patients.

Les jouets contrefaits représentent un problème mondial majeur, surtout avec l'essor du e-commerce, constituant de réels dangers pour les enfants. Souvent non conformes aux normes de sécurité, ces jouets présentent des dangers directs pour la santé et la sécurité des enfants.

Par Amel B

Des millions de jouets contrefaits sont vendus dans le monde. Non conformes aux normes de sécurité, ils mettent en péril la sécurité et la santé des enfants. Véritable fléau mondial, ces jouets sont surtout vendus sur les plateformes d'e-commerce, où plus de 86 % des jouets analysés s'avèrent dangereux, présentant des risques d'étouffement, d'intoxication, ou encore de couures, estimés non conformes aux normes de sécurité. Dans de nombreux pays, de grandes quantités de jouets contrefaits sont saisies, majoritairement dangereux, soulignant un modèle économique basé sur la non-conformité. Ces jouets, souvent fabriqués en Chine, contiennent des substances toxiques (métaux lourds, phtalates) et sont vendus illégalement sur internet, marchés et bazars, posant un risque direct pour les enfants. Selon les experts, « plus de 86 % des



jouets non conformes analysés sont dangereux pour les enfants, avec des risques d'étouffement, d'intoxication et de blessures ». « Ces jouets sont dangereux car ils contiennent des substances toxiques, avec une présence de formaldéhyde, de métaux lourds (plomb), de phtalates, de bisphénol A (BPA) ainsi que des risques physiques (petits éléments détachables, bords tranchants, pièces défectueuses, boîtiers à piles non sécurisés). Ils peuvent également présenter des risques auditifs ou visuels (LED) », expliquent les experts. Pour se protéger, il est conseillé de vérifier le marquage CE, de lire les avertissements comme l'âge recommandé, les petites pièces, les piles, de privilégier les magasins physiques ou encore d'acheter

auprès de revendeurs fiables. Inconscient du danger, un enfant doit être protégé contre les risques pour sa santé. Des avertissements doivent aussi figurer sur le jouet, son étiquette ou son emballage. Ils ont pour objectif de sensibiliser les jeunes enfants, ou leurs parents, sur les risques liés à certains jouets et comment les éviter : âge minimum, conditions d'utilisation... Les jouets dangereux pour les enfants de moins de 36 mois portent un avertissement « Ne convient pas aux enfants de moins de 3 ans » ou un pictogramme. Il faut savoir que la suffocation est la 1^{re} cause de mortalité chez les enfants de moins de 1 an. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) révèle que la contrefaçon de jouets

et autres produits est un commerce mondial massif (467 milliards USD en 2021), utilisant de plus en plus les petits colis en ligne et le transport maritime pour échapper aux contrôles, avec des risques sérieux pour la sécurité des enfants. Les faussaires s'adaptent en localisant la production et en utilisant les plateformes e-commerce, rendant la détection difficile malgré les efforts des douanes et l'importance de la coopération internationale. Le commerce de contrefaçons dans le monde, qui a atteint 467 milliards USD, met en danger la sécurité des consommateurs et porte atteinte à la propriété intellectuelle.

A.B.

PALUDISME
Le forçage génétique passe la première étape africaine

Une équipe de chercheurs a créé, en Tanzanie, des moustiques transgéniques résistant au « Plasmodium » et capables de remplacer les cousins sauvages, ce qui suscite des inquiétudes. Pour le forçage génétique, le succès passe par l'Afrique. Depuis que les premiers moustiques génétiquement transformés par gene drive ont été produits en 2015 au Royaume-Uni et aux États-Unis, dans l'espoir d'éliminer le paludisme, les yeux des supporters et des opposants à cette technique sont tournés vers le Sud. C'est en effet sur le continent africain que se concentrent 95 % des 597 000 morts recensés en 2023 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Là, donc, que toute nouvelle technologie pour combattre le parasite se doit d'être étudiée. Là, donc, que des scientifiques doivent être formés, les populations consultées, les responsables politiques convaincus. Dans la revue *Nature*, une équipe internationale a annoncé, mercredi 10 décembre, la mise au point, en Tanzanie, d'une lignée de moustiques de l'espèce *Anopheles gambiae* résistant au parasite *Plasmodium falciparum* et capable de répandre cette propriété par gene drive à l'ensemble d'une population. Tout dans cette annonce est important. D'abord, l'espèce d'insecte utilisée. De tous les anophèles, les femelles *gambiae* sont les plus redoutables, celles dont le parasite raffole pour se développer, et qui infectent le plus sûrement leur hôte lors de leur festin sanguin. Comme cet insecte est dominant en Tanzanie, c'est vers lui que les chercheurs ont choisi de se tourner pour leur développement.



SELON UNE NOUVELLE ÉTUDE : Le tatouage affecte le système immunitaire

Les tatouages, cette pratique qui concerne près d'une personne sur cinq dans le monde, compromettent la façon dont l'organisme réagit aux maladies. Une nouvelle étude menée par l'Institut de recherche en biomédecine de l'Università della Svizzera italiana (USI) en Suisse s'est penchée sur la toxicité des encres de tatouage, en se concentrant sur les trois couleurs les plus couramment utilisées : le noir, le rouge et le vert. Les scientifiques ont examiné les effets des tatouages sur le système immunitaire et mettent en garde contre le fait que ce qui pourrait sembler être une procédure purement cosmétique pourrait influencer la façon dont le corps lutte contre les maladies. « Ce travail représente l'étude la plus complète à ce jour concernant l'effet de l'encre de tatouage sur la réponse immunitaire et soulève de sérieuses préoccupations de santé associées à la pratique du tatouage », ont déclaré les chercheurs. L'étude, publiée dans la prestigieuse revue PNAS après sept ans de recherche, a révélé que l'encre de tatouage ne reste pas seulement dans la peau, mais qu'elle se déplace également dans l'organisme, s'accumulant dans le système immunitaire, où elle peut rester pendant des années. Dans ces tissus, l'encre déclenche la mort cellulaire, car les macrophages - cellules immunitaires clés - ne peuvent pas digérer le pigment capturé, ce qui provoque une inflammation susceptible d'affaiblir les défenses de l'organisme. Cette réaction s'est avérée plus forte pour les tatouages réalisés avec de l'encre rouge et noire. Lors de tests effectués sur des souris, les scientifiques ont observé que les pigments se déplaçaient rapidement vers les ganglions lymphatiques des animaux, où ils s'accumulaient pendant deux mois. Après le tatouage, la réponse immuni-

taire des souris aux vaccins COVID-19 s'est affaiblie, bien que les mêmes encres aient semblé renforcer la réponse à un vaccin antigrippal inactivé par les UV. Les chercheurs suisses ont toutefois précisé que ces résultats devaient être validés par des études sur l'homme et sur différents types de vaccins. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) étudie également les effets potentiels à long terme du tatouage sur la santé, en particulier ses liens avec la réponse immunitaire, les lymphomes et d'autres cancers. L'exposition à l'encre de tatouage peut être systématique plutôt que locale, selon les recherches du CIRC. La prévalence des tatouages est la plus élevée en Europe et aux États-Unis, atteignant jusqu'à 40 % chez les adultes de moins de 40 ans. Le tatouage consiste à injecter de l'encre dans le derme - la couche la plus profonde de la peau - à l'aide d'aiguilles qui

créent de minuscules piqûres. Ce processus déclenche une réponse immunitaire, le corps reconnaissant les particules d'encre comme étrangères. Le processus induit une inflammation localisée, le système immunitaire tentant de guérir la lésion cutanée causée par les aiguilles. Les encres de tatouage, composées de pigments de couleur dilués dans un liquide porteur, peuvent contenir jusqu'à 100 produits chimiques. Alors que les tatouages noirs sont généralement réalisés avec des pigments de carbone, les tatouages colorés contiennent généralement des pigments organiques industriels conçus à l'origine pour les plastiques, les vernis ou les peintures. Les experts mettent en garde : se faire tatouer n'est pas un acte anodin, ajoutant qu'"un tatouage n'est pas un traitement cosmétique. Il peut avoir un impact sur le fonctionnement de notre système de défense."

JAPON

Redémarrage approuvé de la plus grande centrale nucléaire du monde

La centrale avait été mise hors service lorsque le Japon a fermé tous ses réacteurs nucléaires après le triple désastre - séisme, tsunami et catastrophe nucléaire - de Fukushima en 2011, alors que la population exprimait son inquiétude face à cette source d'énergie.

L'assemblée départementale de Niigata (Japon) a approuvé lundi le projet de redémarrage de la plus grande centrale nucléaire du monde pour la première fois depuis la catastrophe de Fukushima en 2011, qui avait entraîné la fermeture de tous les réacteurs japonais. Cette décision intervient après l'annonce le mois dernier du gouverneur du département de Niigata, Hideyo Hanazumi, qu'il « approuverait » la reprise des opérations à Kashiwazaki-Kariwa, dans le centre-ouest du pays. La centrale avait été mise hors service lorsque le Japon a fermé tous ses réacteurs nucléaires après le triple désastre - séisme, tsunami et catastrophe nucléaire - de Fukushima en 2011, alors que la population exprimait son inquiétude face à cette source d'énergie. Mais le pays veut réduire sa forte



dépendance aux combustibles fossiles, atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et répondre à la demande croissante d'électricité liée à l'intelligence artificielle. Au total, 14 réacteurs ont ainsi déjà été remis en service après la mise

en place de normes de sécurité strictes. Lundi, l'assemblée départementale a voté un budget supplémentaire incluant une résolution confirmant son soutien à la décision du gouverneur. La centrale de Kashiwazaki-Kariwa,

qui s'étend sur 400 hectares sur la côte de la mer du Japon face à la péninsule coréenne, serait le premier redémarrage d'une centrale nucléaire par Tepco, également l'opérateur de celle de Fukushima Daiichi, depuis la catastrophe de 2011. Tepco devrait désormais se tourner vers l'Autorité nationale de régulation nucléaire pour examiner la remise en service de la centrale de Kashiwazaki-Kariwa, selon des médias locaux. L'opérateur envisage de remettre en service l'un des sept réacteurs de Kashiwazaki-Kariwa autour du 20 janvier, selon la chaîne publique NHK et le quotidien économique Nikkei. Dès mardi, Hanazumi devrait rencontrer le ministre de l'Industrie, Ryosei Akazawa, pour lui faire part de son appui au redémarrage de la centrale, selon la chaîne de télévision locale BSN.

Thaïlande-Cambodge : Des pourparlers de trêve mercredi

La Thaïlande a annoncé lundi que le Cambodge avait accepté de tenir des discussions mercredi, dans le but de parvenir à une trêve dans les affrontements frontaliers persistants, malgré un accord de cessez-le-feu. L'annonce a été faite à l'occasion d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en Malaisie, où ce dossier figurait en tête de l'ordre du jour. Le récent regain de violences depuis le 12 décembre a fait au moins 41 morts dans le

cadre du conflit frontalier. Le ministre thaïlandais des Affaires étrangères, Sihasak Phuangketkeow, a précisé que le Cambodge avait accepté de tenir de nouvelles discussions. « Les pourparlers se dérouleront dans le cadre de la commission frontalière conjointe existante », a-t-il déclaré à la presse à Kuala Lumpur, ajoutant que la réunion avait été fixée « à la demande du côté cambodgien, le 24 décembre ». « Notre position est que le cessez-le-feu ne doit pas se limiter à une déclaration, mais doit s'accompa-

gner d'actes concrets », a souligné le ministre. La Malaisie, qui préside actuellement l'ASEAN, a exprimé l'espoir que les discussions à Kuala Lumpur puissent contribuer à parvenir à un accord durable de cessez-le-feu entre les deux pays membres du bloc. Lors de son allocution en ouverture de la réunion, le ministre malaisien des Affaires étrangères, Mohammad Hassan, a exhorté les parties en conflit ainsi que les représentants des autres pays à « accorder une attention urgente à cette question ».

POURPARLERS SUR L'UKRAINE

La Russie « pleinement engagée pour la paix », selon Witkoff

L'envoyé spécial américain, Steve Witkoff, a qualifié de « fructueuses » les discussions qui se sont tenues au cours des trois derniers jours en Floride entre des responsables américains, européens et ukrainiens au sujet d'un règlement en Ukraine, affirmant qu'elles se sont concentrées sur l'unification des positions. Dans un post sur les réseaux sociaux, Witkoff a déclaré que les discussions de dimanche étaient « fructueuses et constructives »

et qu'elles avaient porté sur une « approche stratégique commune entre l'Ukraine, les États-Unis et l'Europe ». Dans un autre message publié sur « X », Witkoff a déclaré que ses discussions avec l'envoyé russe Kirill Dmitriev avaient également été « fructueuses et constructives », affirmant que : « La Russie reste pleinement engagée en faveur de la paix en Ukraine. Elle apprécie les efforts des États-Unis et leur soutien à la résolution du conflit

ukrainien ainsi qu'au rétablissement de la sécurité mondiale. » Witkoff a précisé que la réunion américano-ukrainienne s'était concentrée sur quatre points principaux : la poursuite du développement du plan en vingt points, un cadre de garanties de sécurité multilatéral, un cadre de garanties de sécurité américain pour l'Ukraine, ainsi que le développement économique et la prospérité pour la reconstruction de l'Ukraine.

MEXIQUE :

Cinq morts dans l'accident d'avion militaire de transport médical

Le bilan monte à cinq morts dans l'accident d'un petit avion de la Marine mexicaine, qui réalisait un transport médical vers l'État américain du Texas, a annoncé mardi l'institution. L'accident s'est produit en mer au moment où l'appareil, qui était affrété par une fondation mexicaine d'aide aux enfants gravement brûlés, s'ap-

rochait de Galveston, près de Houston au Texas. Sur les huit personnes qui se trouvaient à bord de l'aéronef, cinq sont décédées et deux sont encore en vie, a précisé la Marine mexicaine, qui avait précédemment rapporté la mort de deux personnes. Une personne n'est toujours « pas localisée », alors que les recherches menées

par la Garde côtière des États-Unis se poursuivent, a ajouté l'institution. Un précédent bilan faisait état d'au moins deux morts dans l'accident. Le ministère mexicain des Affaires étrangères a déploré l'accident et a apporté son soutien aux familles des victimes sur les réseaux sociaux.

ÉTATS-UNIS

Trump annonce une nouvelle classe de navires de guerre portant son nom

Le président américain Donald Trump a annoncé lundi le lancement d'un projet de nouvelle classe de navires de guerre, appelée « Trump-Class », lors d'une conférence de presse tenue à sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride. Selon le chef de l'État, deux premiers bâtiments, baptisés « TrumpClass USS Defiant », seraient construits dans un premier temps. Ces navires de 30 000 à 40 000 tonnes, dont la nature exacte n'a pas été précisée, pourraient être des cuirassés ou des bâtiments de combat de surface de nouvelle génération. Des images illustrant le futur navire en mer ont été présentées à cette occasion. Donald Trump a affirmé que ces bâtiments seraient « les meilleurs du monde » et constituerait un message destiné à « tout le monde », tout en assurant que le projet n'était pas dirigé contre la Chine. Il a également indiqué que la construction des deux premiers navires prendrait environ deux ans et demi, avec pour objectif d'atteindre rapidement une flotte de dix unités, puis à terme de 20 à 25 navires. Le président américain a déclaré que chacun de ces bâtiments serait « le plus grand navire de guerre » jamais construit par les États-Unis, voire au monde. Il a évoqué les grands cuirassés américains de la Seconde Guerre mondiale, notamment l'USS Missouri, et assuré que ces nouveaux navires seraient construits sur le sol américain. Selon ses déclarations, les bâtiments seraient équipés de canons, de lasers et pourraient emporter des armes hypersoniques et nucléaires. Donald Trump a par ailleurs affirmé vouloir s'impliquer personnellement dans leur conception, invoquant son intérêt pour l'esthétique des navires militaires. L'annonce intervient peu après l'adoption par le Congrès américain d'une loi de défense prévoyant un budget annuel de plus de 900 milliards de dollars, dans un contexte de modernisation accrue des marines militaires, notamment en Asie, où la Chine a récemment mis en service son troisième porte-avions.

PAYS-BAS

Une voiture fonce dans la foule, neuf blessés

Neuf personnes ont été blessées lundi, dont trois grièvement, quand une voiture a foncé dans la foule à Nunspeet, à environ 70 kilomètres à l'est d'Amsterdam, aux Pays-Bas, ont indiqué les services de la police. La même source a déclaré qu'elle ne soupçonnait pas une attaque délibérée. « À première vue, cela ne ressemble pas (à une attaque) délibérée, mais nous enquêtons toujours », a déclaré la police sur les réseaux sociaux. Sur les réseaux sociaux Rob Jetten, le prochain Premier ministre du pays a déclaré : « Mes pensées vont aux victimes et à leurs familles ». « Une immense gratitude et un immense respect aux services d'urgence qui mettent tout en œuvre pour fournir les meilleurs soins possibles », a-t-il ajouté.

ALGÉRIE-SOUDAN EN OUVERTURE DU GROUPE E

Un match crucial pour bien lancer la campagne africaine

C'est aujourd'hui, mercredi à partir de 16 h 00 (heure locale), que l'équipe nationale algérienne ouvrira sa campagne dans le groupe E de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 (CAN). Les Verts affrontent le Soudan dans un duel qui se jouera au complexe sportif Moulay El-Hassan à Rabat, une rencontre déjà considérée comme déterminante dans un tournoi au format fermé où chaque point et chaque résultat comptent énormément dès la première journée.

Par Marouane A.



destin dans la compétition se ressent dans la préparation et dans le discours autour du groupe.

LE SOUDAN : UNE ÉQUIPE À NE SURTOUT PAS SOUS-ESTIMER

Pour l'Algérie, ce premier match revêt une importance particulière. Après de décevantes sorties lors des deux dernières éditions de la CAN au Cameroun (2021) et en Côte d'Ivoire (2023), où les Fennecs n'ont pas réussi à passer le premier tour, la sélection veut tourner la page et envoyer un message fort dès le coup d'envoi de la compétition : celui d'un retour au premier plan du football africain. Le sélectionneur Vladimir Petkovic a lui-même souligné, lors de sa dernière sortie publique, l'importance de bien démarrer cette CAN : l'objectif est clair, prendre les points dès le début pour s'assurer une qualification tranquille pour les huitièmes de finale, avant de pouvoir viser plus haut en phase à élimination directe. Cette volonté de maîtriser son

puyer sur des éléments cadres issus des deux clubs professionnels les plus connus du pays : Al Hilal Omdurman et Al Merreikh. Parmi ceux-ci, des joueurs comme Mohamed Abdelrahman, Waliel-din Khidir ou Salaheldin Adil sont souvent cités comme des piliers du onze soudanais, capables de créer des problèmes même à des équipes plus huppées sur le papier.

UNE ALGÉRIE DÉTERMINÉE À PRENDRE LES COMMANDES

L'équipe algérienne doit donc aborder ce rendez-vous avec la concentration et le sérieux requis. Le onze attendu combine à la fois expérience et fraîcheur, dans le but d'instaurer un équilibre entre rigueur défensive et créativité offensive. Des cadres comme Aïssa Mandi, Riyad Mahrez, ainsi que Ramy Bensebaïni, sont logiquement attendus pour guider le groupe grâce à leur vécu et leur leadership. Des

jeunes talents, tels que Belghali, Maza ou Cherki, auront aussi l'occasion de s'illustrer et de se faire une place de choix dans la rotation de l'équipe. En attaque, l'Algérie devra composer avec l'absence de joueurs clés comme Gouiri et Belaïli, tous deux forfaits pour blessures, ainsi que le déclin relatif de Bounedjah. Dans ce contexte, c'est l'attaquant Amoura, meilleur buteur des Verts lors des éliminatoires du dernier Mondial, qui devrait mener la ligne offensive et porter les espoirs de but dans cette rencontre importante. Restera aussi l'un des choix les plus scrutés : le titulaire dans les cages. Avec la blessure de Guendouz, indisponible, Petkovic hésite toujours entre le gardien de l'USMA, Benbot, et celui du FC Grenade en Espagne, Lucas (fils de la légende française Zidane), ce qui pourrait être un facteur décisif dans l'organisation défensive des Verts.

M. A.

L'ÉGYPTE ET L'AFRIQUE DU SUD VICTORIEUX, LE MALI ACCROCHÉ

Débuts contrastés pour les favoris africains

La Coupe d'Afrique des nations 2025 a livré ses premières émotions avec des débuts contrastés pour plusieurs sélections ambitieuses. Entre frustration malienne, soulagement égyptien et réalisme sud-africain, cette première journée confirme une nouvelle fois que la CAN reste un tournoi imprévisible où chaque détail compte. À Casablanca, le Mali a laissé filer une victoire qui lui tendait les bras face à la Zambie (1-1). Globalement dominateurs, les Aigles ont pourtant manqué d'efficacité et de concentration. Après un penalty raté d'El Bilal Touré avant la pause, Lassine Sinayoko avait cru offrir les trois points aux siens en ouvrant le score à la 61^e minute. Mais incapables de tuer le match, les Maliens ont craqué dans les derniers instants, concédant l'égalisation sur un but de Patson Daka (90+2^e). Très frustré, le sélectionneur Tom

Saintfiet a parlé d'un résultat « comme une défaite », pointant une certaine nonchalance et un manque de lucidité. Malgré tout, les joueurs affichent leur détermination à rebondir, conscients que la qualification se jouera désormais lors des prochaines rencontres, notamment face au Maroc. À Agadir, l'Égypte est passée tout près d'un faux départ retentissant contre un courageux Zimbabwe, avant de s'imposer in extremis (2-1). Menés dès la 20^e minute après un contre conclu par Prince Dube, les Pharaons ont longtemps buté sur un gardien zimbabwéen héroïque, Washington Arubi. Omar Marmoush a fini par égaliser à l'heure de jeu, avant que Mohamed Salah, discret jusque-là, ne surgisse dans le temps additionnel pour offrir la victoire à son équipe (90+1). Un succès arraché dans la douleur pour l'un des grands favoris du

tournoi, qui devra afficher un tout autre visage lors du choc à venir face à l'Afrique du Sud. Justement, les Bafana Bafana ont parfaitement lancé leur CAN en dominant l'Angola (2-1) à Marrakech. Après une première période équilibrée conclue sur un score de parité, les Sud-Africains ont haussé le ton au retour des vestiaires. Plus entreprenants et mieux organisés, ils ont trouvé la faille grâce à Foster, auteur du but décisif à la 79^e minute. Solides mentalement et réalisistes, les Sud-Africains prennent ainsi une option intéressante dans ce groupe B. Ces premières rencontres confirment que, dans cette CAN 2025, aucune équipe n'est à l'abri. Entre favoris sous pression et outsiders accrocheurs, la bataille pour la qualification s'annonce déjà intense.

R.S.

CLASSEMENT FIFA

L'ALGÉRIE TERMINE L'ANNÉE À LA 34^e PLACE

La sélection algérienne de football termine l'année 2025 à la 34^e place du classement mondial masculin de la FIFA, publié lundi par l'instance internationale sur son site officiel. Les Verts, qui restent sur deux victoires en matchs amicaux contre le Zimbabwe (3-1) et l'Arabie saoudite (2-0) à Djeddah, gagnent une place par rapport au classement du mois de novembre dernier. Sur le plan continental, la sélection algérienne monte pour la première fois cette année sur la troisième marche du podium, avec 1517,68 points, devançant notamment le champion d'Afrique en titre la Côte d'Ivoire (42^e). Les trois prochains adversaires de la sélection algérienne à la CAN 2025 (18 déc.-21 janv. 2026) n'ont pas connu de changements notables au niveau du classement de décembre. Le Soudan gagne une place et occupe la 117^e position, tandis que le Burkina Faso et la Guinée équatoriale restent scotchiés respectivement aux 62^e et 97^e positions.

ASSAD PREND LA DÉFENSE DE ZERROUKI

« C'EST UN JOUEUR AVEC DES QUALITÉS »

Ancien international algérien, Salah Assad a tenu à prendre la défense de Ramiz Zerrouki, souvent la cible de critiques ces derniers mois. Dans des déclarations sans détour, l'ex-attaquant des Verts a livré une analyse nuancée et appuyée du milieu de terrain, rappelant l'importance de son rôle au sein d'un collectif, au-delà des statistiques ou des actions spectaculaires. « Zerrouki est un bon joueur, c'est une valeur sûre. C'est un joueur disponible durant les moments difficiles », affirme Assad, mettant en avant la fiabilité et la constance du joueur. Pour lui, Zerrouki se distingue surtout par son intelligence de jeu et sa discipline tactique, des qualités souvent sous-estimées par le grand public. « Il fait un travail défensif, et donne des solutions aux porteurs du ballon », insiste-t-il, soulignant son apport dans l'équilibre de l'équipe. Face aux critiques récurrentes, Salah Assad se montre clair : « Quand je vois les gens critiquer Zerrouki, moi je dis que c'est un très bon joueur avec des qualités. Peut-être qu'elles ne sont pas autant visibles... ».

ROBERTO DE ZERBI

« GOURI NE REVIENDRA PAS DANS L'IMMÉDIAT »

Blessé à l'épaule depuis le 14 octobre dernier, Amine Gouiri n'a toujours pas repris la compétition avec l'Olympique de Marseille. Si certains avaient fait part d'une volonté explicite du joueur de s'épargner la Coupe d'Afrique des Nations, les faits leur donnent évidemment tort. Amine Gouiri (25 ans), victime d'un attentat du gardien ougandais qui avait aggravé une blessure déjà présente à l'épaule du joueur, n'est ainsi pas prêt à reprendre la compétition, ce alors même que l'équipe nationale disputera son premier match de la CAN dans deux jours. En conférence de presse post-victoire face à Bourg-en-Bresse (0-6) hier, Roberto de Zerbi, coach de l'OM, a fait part de ses incertitudes quant à la reprise de son numéro 9 : « Le retour de Gouiri ? Je ne sais pas exactement. Il a repris la course, mais il a des délais précis. Le chirurgien doit donner son accord. Son retour ne sera pas immédiat. » Le prochain match de l'OM ne sera pas avant le 4 janvier prochain et la réception du FC Nantes. Une série

dantesque attend le club (8 matchs en 1 mois, soit presque une rencontre tous les quatre jours) et il n'est pas acquis que Gouiri puisse en être, lui qui doit d'abord retrouver, au minimum, les entraînements collectifs.

LIVERPOOL

ALEXANDER ISAK OPÉRÉ APRÈS SA FRACTURE

Alexander Isak, victime d'une fracture du péroné samedi lors du choc de Premier League remporté par Liverpool contre Tottenham (2-1), a été opéré de la cheville. Une nouvelle confirmée ce lundi par les Reds via un communiqué. Si la durée de l'indisponibilité du buteur suédois n'est pas précisée, elle pourrait se compter en mois. "Alexander Isak a été opéré avec succès aujourd'hui", a écrit le club de la Mersey dans un communiqué. Selon les Reds, Isak, 26 ans, souffrait d'une "blessure à la cheville comprenant une fracture du péroné". L'avant-centre "va poursuivre sa convalescence... aucun calendrier de reprise n'a encore été mis en place", ont précisé les actuels cinquièmes du classement. Transféré de Newcastle dans les derniers jours du mercato estival contre une indemnité record de 145 millions d'euros, Alexander Isak s'est

blessé au moment d'ouvrir le score sur la pelouse de Tottenham, lors de la 17^e journée, sur un tacle du défenseur des Spurs Micky van der Ven. Liverpool s'est finalement imposé (2-1) face aux Londoniens. Après le match, l'entraîneur des Reds, Arne Slot, n'avait pas caché son inquiétude. "Si un joueur n'essaie même pas de revenir (sur le terrain, NDLR), ce n'est généralement pas bon signe."

DÉBUTS COMPLIQUÉS

Alexander Isak a connu un début de saison compliqué sous le maillot de Liverpool. En 16 rencontres toutes compétitions confondues, il n'a marqué que trois buts. Son transfert à Liverpool l'été dernier a donné lieu à un bras de fer avec Newcastle, et le joueur avait refusé de s'entraîner avec les Magpies. Puis il avait subi une première blessure avec les



FC BARCELONE

Koundé souffre d'un étirement musculaire

A ligné avec le Barça lors du déplacement à Villarreal, Jules Koundé a été contraint de quitter ses partenaires en cours de rencontre, dimanche, lors de la victoire catalane (2-0) comptant pour la 17^e journée de Liga. Immédiatement, l'inquiétude a gagné les rangs blaugrana, d'autant que plusieurs médias espagnols ont rapidement évoqué une possible déchirure aux ischio-jambiers, synonyme d'indisponibilité prolongée pour Jules Koundé. Dans la foulée de la rencontre, ces premières informations ont circulé avec insistance, alimentant les craintes autour de l'état physique du défenseur français. Jules Koundé lui-même n'est toutefois pas resté silencieux. Sur les réseaux sociaux, l'international tricolore a répondu de manière ironique à un journaliste de Diario AS annonçant une lésion du biceps fémoral, en postant « un GIF mettant en scène Pinocchio », laissant déjà entendre que la gravité évoquée pouvait être exagérée.

PLUS DE PEUR QUE DE MAL

Lundi, le quotidien AS est venu

Un frisson a parcouru le Camp blaugrana dimanche soir, avant de laisser place à un certain soulagement. Sorti prématurément lors d'un match pourtant maîtrisé, un cadre du FC Barcelone a immédiatement suscité l'inquiétude. Les premières informations venues d'Espagne laissaient craindre une longue absence, susceptible de peser lourd dans une saison déjà exigeante. Mais quelques heures plus tard, un nouvel éclairage est venu rebattre les cartes. Pour Jules Koundé, le verdict médical pourrait bien changer la donne, à court comme à moyen terme.

tempérer les scénarios alarmistes. Selon ses informations, Jules Koundé ne souffrirait pas d'une déchirure, mais d'un simple étirement musculaire du biceps fémoral. Une nuance importante, qui réduirait considérablement la durée d'indisponibilité du joueur du Barça. En attendant une confirmation officielle du club catalan, cette évolution est perçue comme une excellente nouvelle en interne. Si ce diagnostic venait à être validé par le FC Barcelone, Jules Koundé pourrait même prétendre à une présence lors du derby barcelonais face à l'Espanyol, prévu après la trêve, le samedi 3 janvier 2026

à 21 heures, pour le compte de la 18^e journée de Liga. Une perspective encourageante pour Jules Koundé, dont l'importance dans la rotation défensive reste majeure malgré une saison plus contrastée. Sur le plan sportif, Jules Koundé traverse en effet une période plus délicate. Après une saison 2024-2025 remarquable sur le flanc droit barcelonais, le défenseur formé à Bordeaux peine à retrouver son meilleur niveau. Les performances de Jules Koundé sont jugées plus irrégulières, avec des signes de fatigue visibles, conséquence probable d'un exercice précédent très chargé.

La saison passée, Jules Koundé avait enchaîné plus de 60 rencontres toutes compétitions confondues, un volume qui semble aujourd'hui laisser des traces. Dans ce contexte, cet étirement musculaire agit comme un avertissement, mais aussi comme un soulagement. Le Barça espère désormais récupérer rapidement Jules Koundé, sans précipitation, afin de lui permettre de retrouver progressivement la pleine mesure de son impact défensif.

Brésil

Opération réussie pour Neymar

Une première étape. Neymar a été opéré avec succès au genou gauche, a annoncé ce lundi son club de Santos, où son avenir est incertain, tout comme sa participation au Mondial 2026 avec l'équipe du Brésil. L'ancien joueur du FC Barcelone et du Paris Saint-Germain a subi "une arthroscopie pour le traitement d'une lésion du ménisque médial", a précisé Santos dans un communiqué. "L'opération s'est déroulée avec succès et le joueur va bien", a ajouté le club. L'intervention chirurgicale a été menée par le médecin de l'équipe nationale brési-

enne, qui avait déjà opéré Neymar. L'attaquant de 33 ans a vécu une saison difficile avec son club formateur, qu'il a rejoint en début d'année, en raison de blessures à répétition, mais il a joué un rôle clé dans son maintien en première division. "Ney" a marqué huit buts en vingt matchs cette saison dans le championnat brésilien. Cinq de ces buts ont été inscrits lors des cinq dernières rencontres, alors que Santos n'a assuré son maintien que lors de l'ultime journée. Le contrat de Neymar expire à la fin de l'année, mais la direction du club a indiqué

qu'elle négociait avec son entourage pour le prolonger. Meilleur buteur de l'histoire de la Seleção (79 buts, 2 de plus que Pelé), Neymar n'a plus joué en équipe nationale depuis plus de deux ans. Sa dernière rencontre sous le maillot du Brésil remonte au 17 octobre 2023, quand il avait subi une grave blessure au genou contre l'Uruguay. Il n'a pas encore été appelé par le nouveau sélectionneur, l'Italien Carlo Ancelotti, qui a pris les rênes de l'équipe quintuple championne du monde en juin.

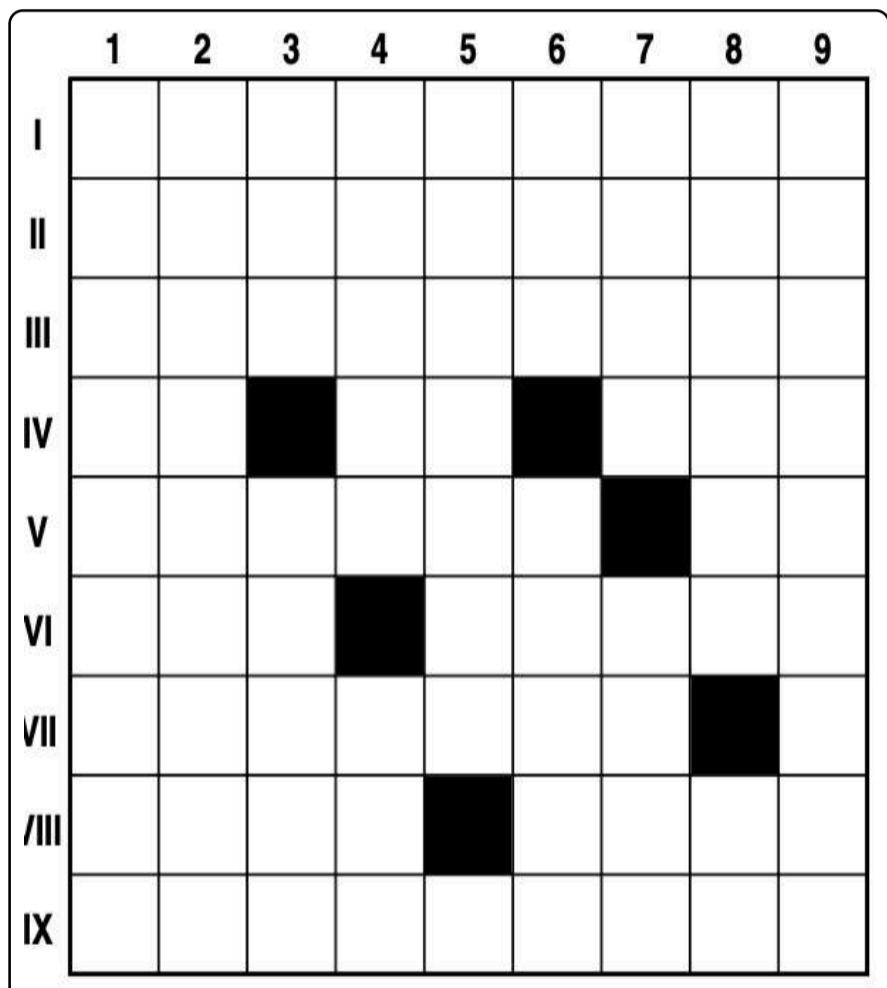
LES MOTS CROISÉS

HORizontalelement

I. Couvre la plaie. II. Boursicoterai. III. Registre. IV. Préposition.
Vieille vache. Héros de Corneille. V. Zorilles du Cap. Volonté enfantine. VI.
Montra son opposition. Possédâmes. VII. Protégera.
VIII. Guère épais. Haute sur pattes. IX. Secte dont Jésus fut peut-être
membre.

VERTICALEMENT

1. La marque du père. 2. Elles habitent dans le Sud-ouest. 3. Ville de Serbie. Grosses mouches. 4. Il ressemble forcément à quelqu'un. Consultée. 5. Anémiée. 6. Dispose. Sorti de nulle part. 7. Porteur d'une robe retroussée. Plan d'eau. 8. Prise d'air. Petite quantité. 9. Pas très enthousiastes.



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est :
athlète)

ANTILOPE
ARA
BABOON
BONOBO
CAIMAN
CHACAL
CHIMPANZE
COBRA
CRIQUET
CROCODILE

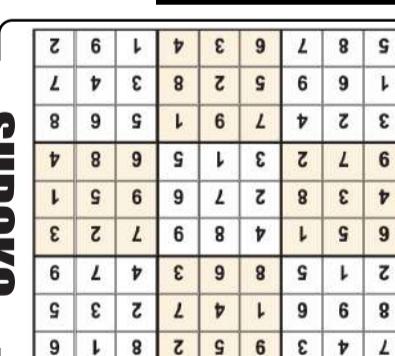
ELEPHANT
FENNEC
FLAMANT
GAZELLE
GIRAFE
GNOU
GORILLE
GRUE
HIPPOPOTAMUS
HYENE

IMPALA
JAGUAR
KOALA
LION
MACAQUE
MASSUE
OKAPI
OUISTITI
PANTHERE
PERRUQUE

PHACOCHÈRE
RHINOCÉROS
SAFARI
SCORPION
SERVAL
SINGE
SLOUCHI
TAMARIN
TRAQUE
ZÉBRE



SUDOKO



SUDOKO — LES MOTS CROISÉS



SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS



FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

Ouverture de la 18^e édition dédiée à Abdellah Hamlaoui

La 18^e édition du Festival national du théâtre professionnel s'est ouverte lundi soir au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, à Alger. Dédiée au dramaturge et metteur en scène Abdellah Hamlaoui, figure majeure du théâtre amateur algérien, cette édition met en avant la transmission artistique et le dialogue entre générations, autour du slogan « Le théâtre réduit les distances ».

Par Samy Terki

La cérémonie inaugurale s'est tenue en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, qui a présidé l'ouverture officielle de cette 18^e édition, aux côtés du président de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA), Amar Bendjedda, et de la directrice de la culture de la wilaya d'Alger, Yamina Bendaoud. Dans son allocution, la ministre est revenue sur les fondements du théâtre algérien et sur son évolution historique, portée par des figures emblématiques du 4^e Art, citant notamment Mohamed Touri, Ould Abderrahmane Kaki, Abdelkader Alloula, Azzeddine Medjoubi et M'Hamed Benguettaf. Elle a souligné la place centrale du théâtre comme espace de réflexion, de transmission et de lien social. Un moment fort de la soirée a été consacré à l'hommage rendu à Abdellah Hamlaoui. La projection d'un court documentaire retraçant soixante années d'un parcours artistique singulier a permis de revenir sur l'ampleur de son œuvre et sur son apport décisif au théâtre algérien. La ministre, accompagnée du directeur du TNA, Mohamed Yahiaoui, a salué l'engagement et la longévité d'un homme qui a marqué plusieurs générations de comédiens et de metteurs en scène. Les membres du jury de la compétition officielle ont ensuite été présentés au public. Le jury est présidé par le dramaturge et metteur en scène Noureddine Amroune et compte parmi ses membres



le comédien Athmane Bendaoud ainsi que le dramaturge et metteur en scène Haroun El Kilani, aux côtés de trois autres professionnels du théâtre. La soirée s'est poursuivie avec la présentation du spectacle d'ouverture, *El Waratha* (Les Héritiers), conçu par Tounès Aït Ali. Cette création collective mobilise une équipe artistique composée notamment de Mohamed Rebbani, élève-assistant à la mise en scène et comédien, du chorégraphe

Youcef Meftahi, du scénographe Zine El Abidine Khettab, ainsi que de Youcef Retim et Mokhtar Hocine pour le travail sur le son et la musique. Construite à partir d'extraits de textes ayant marqué l'histoire et l'évolution du Théâtre national algérien, la pièce est portée par une quarantaine de jeunes comédiens en formation. Encadrés à travers des master-class, ils partagent la scène avec des artistes confirmés, parmi lesquels Linda Sellam,

Amel Menighed, Abbasia Madouni, Faïza Amel et Djallal Draoui. Le matériau dramaturgique a été élaboré sous la supervision du critique d'art et universitaire Mohamed Lamine Bahri, qui a conçu un support scénaristique structuré en six tableaux. Ces tableaux abordent les préoccupations majeures de la jeunesse algérienne contemporaine, entre questions sociales, identitaires et politiques. Plusieurs jeunes interprètes, dont Zina Cherkit, Rabie Cherrared, Imadeddine Merazka, Sidali Rahim, Hichem Zoubiri, Said Benferrhat, Tamer Kessira, Massi Lemaci, Aymen Chikhi, Yasmine Boualem, Mariane Massila, Salsabil Bouthicha et Rania Mebarek, ont donné corps à cette fresque collective, évoquant notamment la condition féminine, Ghaza et le continent africain. Le Théâtre régional de Constantine a également pris part au spectacle en proposant des extraits de l'œuvre d'Abdellah Hamlaoui. Ces passages ont été interprétés par Allaoua Zermani, Adel Hamlaoui, Ali Aissaoui, Hakim Dekkar, Karim Boudechiche, Zoubir Izzem et Djamel Mezouari, offrant une restitution scénique saluée par le public. Cette 18^e édition du Festival national du théâtre professionnel propose dix-huit spectacles en compétition officielle, huit autres en off, ainsi que des représentations de théâtre de rue. Des master-class et plusieurs conférences thématiques viennent compléter la programmation. Le festival se poursuit jusqu'au 1^{er} janvier 2026.

CINÉMA AMATEUR ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

À Annaba, El Ouaad sacré au palmarès des Journées du court-métrage

La 24^e édition des Journées du court-métrage amateur et de l'intelligence artificielle d'Annaba s'est achevée avant-hier à la maison de la culture Mohamed-Boudiaf. Deux jours durant, ce rendez-vous culturel a mis en lumière une nouvelle génération de cinéastes, tout en interrogeant les usages de l'intelligence artificielle dans la création audiovisuelle. Le grand prix de cette édition a été décerné à l'unanimité du jury au court métrage *El Ouaad* (La Promesse), réalisé par Nabil Ben Sekka. Une consécration qui place cette œuvre en tête d'une sélection marquée par la diversité des approches et des thématiques. Dans la catégorie dédiée aux films réalisés à l'aide de l'intelligence artificielle, le prix est revenu à Daani Atnafes (Laisse-moi respirer) de Hamid Hachelfi, distingué pour son usage créatif des nouvelles technologies. Le prix de la meilleure mise en scène a, quant à lui, été attribué à El Charrara (L'Étincelle) de Karim Tamimount. Le jury a également récompensé Khoutoua (Étape) de Hadjer Hamlaoui pour la meilleure idée, saluant l'originalité du propos, tandis que le prix de la technique cinématographique est revenu à Youba Habbi pour *In My Mirror* (Dans mon miroir). Le prix du jury a été attribué à Saadani Aya Safaa pour *Ressassa Lem Totfi Adhakira* (Une balle qui n'a pas effacé la mémoire), une œuvre remarquée pour sa charge symbolique et mémorielle. La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence d'universitaires, de comédiens, d'artistes, de professionnels du cinéma, du directeur de la maison de la culture, ainsi que d'un public nombreux. L'événement a également été marqué par des distinctions honorifiques. L'invité d'honneur, le critique cinématographique Djamel Eddine Hazourli, a été salué aux côtés de Reda Boussaid, Baba Aissa et Mohamed Zakor, pour leur contribution à la promotion de la culture et de l'art. Prenant la parole à cette occasion, le réalisateur Ahmed Zir s'est dit heureux de revenir à Annaba pour encourager les jeunes cinéphiles. Il a insisté sur l'importance de l'accompagnement lors de la réalisation de courts-métrages intégrant l'intelligence artificielle et les nouvelles technologies. Djamel Eddine Hazourli a, de son côté, souligné le rôle de ce type de manifestations dans la préparation des grandes rencontres cinématographiques, estimant que « les jeunes d'aujourd'hui seront les cinéastes de demain », et que l'innovation et l'intelligence artificielle constituent des leviers essentiels pour leur épanouissement. Le directeur de la maison de la culture Mohamed-Boudiaf et président de l'association « Lumière de la Méditerranée », Ahmed Hamel, s'est félicité du succès de cette édition. Il a appelé les jeunes à participer massivement aux ateliers de formation, notamment ceux consacrés à l'intelligence artificielle. Au total, 29 courts-métrages étaient en compétition, dont une quinzaine réalisés à l'aide de l'intelligence artificielle. D'une durée comprise entre deux et cinq minutes, ces œuvres, issues de 11 wilayas du pays, concourraient pour les premières distinctions. Parallèlement aux projections, trois ateliers de formation consacrés à la technique du son, au montage et à l'intelligence artificielle ont été organisés au profit de 60 jeunes participants des deux sexes, confirmant la vocation pédagogique de ce rendez-vous dédié aux amateurs du cinéma et des salles obscures.

Samy T.

TIZI-OUZOU

Un programme culturel dense pour les enfants durant les vacances scolaires

À l'occasion des vacances scolaires, la wilaya de Tizi-Ouzou a mis en place un programme culturel dense et largement déployé à travers son territoire, à l'initiative de la direction de la culture et des arts et des établissements placés sous sa tutelle. L'objectif affiché est d'offrir aux enfants des espaces de loisirs, d'apprentissage et de création, tout en investissant durablement les infrastructures culturelles locales. Lancé samedi dernier, ce programme se poursuit jusqu'au 3 janvier 2026. Il concerne plusieurs structures culturelles de référence, à commencer par la maison de la culture Mouloud-Mammeri et son annexe d'Azazga, le théâtre régional Kateb-Yacine, la bibliothèque principale de lecture publique, la Cinémathèque de Tizi-Ouzou, ainsi que de nombreuses communes, parmi lesquelles Tizi-Ghenif, Bogh-

ni, Aïn El Hammam, Bouzguène et Draâ Ben Khedda. La programmation repose sur une large palette d'activités destinées aux enfants, mêlant divertissement, éveil artistique et pédagogie. Des expositions de livres sont organisées parallèlement à une série d'ateliers thématiques, allant du dessin au conte, en passant par la décoration de gâteaux, le coloriage, les quiz éducatifs, l'art culinaire, les mathématiques ludiques et les jeux éducatifs. Des ateliers d'écriture en langue amazighe figurent également au programme, tout comme des activités de recyclage créatif. Une attention particulière a été accordée à l'« inclusion », avec notamment des ateliers de danse folklorique destinés aux enfants trisomiques. Cette « dimension sociale » traverse l'ensemble de la programmation, pensée pour toucher un public aussi large

que possible, dans des contextes urbains comme ruraux. Des spectacles de clown et de magie sont également programmés tout au long des vacances, complétant une offre conçue pour placer les enfants au cœur de la vie culturelle locale. À cela s'ajoutent des « sorties » pédagogiques, destinées à prolonger l'expérience culturelle en dehors des lieux habituels. Les bibliothèques de lecture publique de la wilaya participent elles aussi à cette dynamique, en accueillant des séances de vente-dédicace avec de jeunes auteurs, des pièces de théâtre, des concours et des projections de films. Autant d'« initiatives » qui visent à renforcer le lien entre les enfants et les pratiques culturelles, dans une région où la culture demeure un levier central de transmission et de socialisation.

Trait d'esprit

Ce n'est pas de vivre selon la science qui procure le bonheur, ni même de réunir toutes les sciences à la fois, mais de posséder la seule science du bien et du mal.

Platon

Hocine Aït Ahmed : Dix ans après, Aït Yahia rend un hommage vibrant à un grand patriote

Le village d'Aït Yahia, dans la wilaya de Tizi Ouzou, a accueilli hier une émouvante cérémonie de recueillement. À l'occasion du dixième anniversaire de la disparition du combattant Hocine Aït Ahmed, cadres et militants du Front des forces socialistes (FFS), habitants locaux et famille du défunt ont uni leurs voix en son honneur. Le premier secrétaire national du FFS, Youssef Ouchiche, ainsi que des militants et des sympathisants venus de toutes les communes et wilayas du pays étaient à cette cérémonie. Dans son allocution, il a déclaré : « Hocine Aït Ahmed n'était pas seulement un combattant ; c'était un visionnaire qui a lutté pour l'indépendance et rêvé d'une Algérie démocratique. Ses positions inébranlables nous guident encore aujourd'hui. » Les orateurs ont célébré Aït Ahmed comme une figure emblématique du mouvement national et de la Révolution de libération. Un ancien militant du FFS a ajouté : « Dès 1947, à la tête de l'Organisation secrète, il a risqué sa vie pour préparer le terrain à notre indépendance. Son rapt, avec quatre autres responsables du FLN en 1956 par les colonialistes, n'a fait que renforcer sa légende. » Un membre de la famille a conclu avec émotion : « Il reste notre pilier, un symbole d'engagement politique qui inspire les générations futures. » Né le 20 août 1926, Hocine Aït Ahmed intègre très jeune le Parti du peuple algérien. En 1947, il prend la tête de l'Organisation secrète (OS), en menant de multiples opérations de résistance. Porte-parole de la Révolution sur la scène internationale, il figure parmi les cinq leaders historiques dont l'avion est détourné par les forces coloniales françaises en 1956. Sa mémoire perdure comme un pilier de la lutte nationale et un symbole éternel de l'engagement politique en Algérie.

Deux personnes fauchées par un train à Bouira

Deux personnes ont perdu la vie hier après avoir été frappées par un train au lieu-dit Ain El Baida, situé dans la commune d'Aomar, au nord-ouest de Bouira, ont rapporté les services de la Protection civile. L'accident s'est produit à 6 h 25, lorsqu'un train transportant des voyageurs a violemment heurté deux hommes âgés respectivement de 41 et 36 ans, qui tentaient de traverser la voie ferrée au lieu-dit Lavana, dans la même localité. Selon les précisions du sous-lieutenant Youcef Abdat, officier des services de la Protection civile, les victimes, originaires de la wilaya de M'Sila, sont décédées sur le coup. L'unité de la Protection civile d'Aomar s'est rendue sur place et a procédé au transfert des corps vers la morgue de l'hôpital de Lakhdaria. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique incident.

MDN : Un dangereux réseau démantelé à l'Ouest et saisie de 517 400 comprimés de type ecstasy

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé hier le démantèlement d'un réseau criminel dangereux opérant dans l'ouest du pays et composé de neuf individus impliqués dans des activités de contrebande. Selon le communiqué, l'opération a permis de saisir 13 951 500 dinars prove-

nant des revenus criminels du réseau. Les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) ont également récupéré cinq véhicules de tourisme, deux camions semi-remorques et 517 400 comprimés de substances psychotropes de type ecstasy. Un lot de téléphones portables a également été saisi lors

de cette intervention. Le ministère a souligné que cette opération illustre une nouvelle fois l'état de préparation et la vigilance des unités de l'ANP dans la lutte contre les réseaux criminels et la réduction de la propagation du fléau de la drogue au sein de la société.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mercredi 24 Décembre 2025//N° 1234// PRIX 20DA

L'Émir Abdelkader sur le grand écran

Un film d'envergure internationale se profile

Le projet de long-métrage sur l'Émir Abdelkader franchit un cap majeur. Des discussions avancées s'ouvrent avec des scénaristes de renommée mondiale, chargés de donner vie à une œuvre ambitieuse qui propulsera l'histoire algérienne sur la scène cinématographique planétaire.

■ Par Hakim H.

C'est Abdelkader Djemaâ, conseiller auprès de la ministre de la Culture et des Arts, qui l'a annoncé hier matin dans l'émission l'Invité du matin de la Chaîne 1 de la Radio nationale. Pour lui, ce choix traduit la détermination des autorités à produire un film à la mesure de la stature historique, politique et humaine de l'émir. Suivi directement par le président de la République, qui a tracé les grandes lignes - du fond à la forme -, le projet vise une œuvre puissante, fidèle à la complexité d'une figure fondatrice de la nation. « L'Émir Abdelkader est exceptionnel à tous égards : chef militaire, humaniste visionnaire, diplomate accompli, bâtisseur d'un État structuré politiquement, administrativement et socialement », insiste Djemaâ. Le scénario se doit de refléter cette richesse, loin d'une simple reconstitution documentaire. On table ici sur un vrai film de cinéma, avec une écriture dramatique solide, un souffle narratif captivant et une fidélité aux faits historiques. La phase actuelle se concentre entièrement sur ce scénario, socle de tout. Une commission d'historiens, de chercheurs et de professionnels du 7^e art a déjà posé les bases historiques et conceptuelles. Sur cette fondation, des contacts s'engagent avec des plumes internationales pour une portée universelle, capable de toucher bien au-delà des frontières algériennes. Côté production, les

avancées impressionnent. La ville cinématographique de Tinerkouk est opérationnelle : décors fortifiés et structures scénographiques en place, prêts pour des tournages d'envergure. Le film sur l'Émir en sera le projet vedette. Les équipements techniques suivront au fil du prochain budget, transformant ce site en véritable pôle pour l'industrie cinématographique algérienne. Au-delà du film, Djemaâ rappelle le rôle central de la culture dans la politique de l'État : préserver l'identité, souder le lien social. Le patrimoine algérien, matériel comme immatériel, mérite d'être mis en valeur par des initiatives fortes et rassembleuses.

H.H.



Discuté hier en réunion du gouvernement

Un écosystème numérique national moderne et performant prend forme

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de deux dossiers majeurs. Selon un communiqué du Premier ministère, le gouvernement a entamé l'examen d'un avant-projet de loi définissant les principes généraux régissant le domaine du numérique. Cette initiative constitue une étape clé pour la création d'un écosystème numérique national efficace et sécurisé, reposant sur un modèle de gouvernance moderne et la numérisation complète de l'administration comme

levier de performance dans la gestion des affaires publiques. L'avant-projet de loi vise à établir un cadre juridique solide accompagnant la transformation numérique, garantissant sa durabilité et son efficacité, et permettant au pays de s'engager pleinement dans l'ère numérique. Par ailleurs, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions de création, d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des établissements privés d'éducation et d'enseignement spécialisés pour enfants présentant des besoins spécifiques, notamment ceux atteints d'un handicap mental. Ce texte a pour objectif de soutenir la création de ces établissements privés et d'améliorer leur organisation.

Y.B.

Amina Laghrine,
présidente du Parlement
de l'enfant algérien

La présidente du premier Parlement de l'enfant algérien (PEA) pour la législature 2025-2027, Amina Laghrine, a été officiellement installée lundi. Lors de son discours, elle a souligné que la mise en place du Parlement de l'enfant algérien, dans le contexte de l'Algérie nouvelle, constitue une affirmation forte des principes de l'État. Elle a précisé que cette initiative reflète l'ancrage des valeurs de citoyenneté chez les jeunes, tout en confirmant que la voix des enfants représente un pilier essentiel dans le processus de construction nationale. Elle a également rappelé que la responsabilité confiée aux enfants parlementaires dépasse le simple fait de représenter les jeunes d'Algérie. Il s'agit aussi de promouvoir les valeurs de citoyenneté auprès de leurs pairs, en insistant sur le fait que la citoyenneté authentique repose sur la responsabilité, les comportements exemplaires et l'esprit de participation.

Vladimir Petkovic,
sélectionneur national

« Aborder le premier match avec confiance »

■ Marouane A.

À la veille de l'entrée en lice de l'équipe nationale dans la CAN 2025, le sélectionneur Vladimir Petkovic a tenu à rappeler l'importance d'une bonne entame face au Soudan, mercredi à 16 h, pour le compte de la première journée du groupe E. « Le premier match est toujours difficile, surtout après la période de préparation. Nous sommes sereins et confiants, prêts à donner le maximum pour gagner », a déclaré Petkovic lors de sa conférence de presse, tenue à 24 heures du match. « La rencontre s'annonce compliquée : il faut respecter l'adversaire tout en ayant confiance en nos qualités. » L'Algérie, qui participe pour la 21^e fois à la CAN, sera également confrontée au Burkina Faso et à la Guinée équatoriale, qui s'affrontent mercredi à 13 h 30. Petkovic a précisé que son groupe est au complet, à l'exception d'Aouar, et que l'équipe est en bonne forme : « Je pense que nous sommes satisfaits de tout ce que nous avons préparé. L'équipe travaille bien et je suis sûr qu'elle va bien

commencer la compétition. » Revenant sur les deux dernières éditions, marquées par des éliminations dès le premier tour, le sélectionneur a insisté sur l'importance de tourner la page : « J'ai dit à mes joueurs que le passé appartient à hier. Il faut travailler aujourd'hui pour préparer demain. Nous abordons cette aventure avec confiance et positivité. » La dernière séance, tenue mardi matin, a permis de finaliser le onze de départ et la liste des joueurs convoqués. Sans victoire depuis la finale de la CAN 2019 face au Sénégal (1-0), l'équipe nationale est déterminée à renouer avec le succès dès le match face au Soudan. « Nous devons changer les choses. Le groupe a bien travaillé et ce qui s'est passé est désormais derrière nous. Je suis convaincu que mon équipe sera prête pour la compétition », a assuré Petkovic. Le sélectionneur a également souligné que son équipe a pu analyser le Soudan grâce à ses performances au CHAN 2025 et à la Coupe arabe FIFA 2025 au Qatar, où elle a été confrontée presque à la même équipe que celle qu'ils affronteront : « Nous avons profité de ces compétitions pour étudier notre adversaire. » L'équipe nationale a effectué hier matin sa dernière séance d'entraînement avant le match, ouverte partiellement à la presse, précédée d'une zone mixte avec les médias. Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleurs troisièmes, se qualifient pour les huitièmes de finale.